



Sommaire

- p.2** Éditorial *par Claude SIMON*
- p.3-5** Point de vue sur Paris, le 10 décembre
par Laurent MEYER
- p.6-9** Nos nouveaux statuts
Démissions et élections
- p.10-15** L'Assemblée générale : rapport
d'activité, budget prévisionnel, rapport
moral
*par Caroline ULMANN, Jacques LECOUTRE,
Daniel SIMON*
- p.16-18** La conférence-débat du 10 décembre
(extraits)
- p.19** L'Amicale était présente
par Caroline ULMANN et Yves-Noël HACQ
- p.20-22** Le voyage d'octobre, hier et demain
Le voyage de juin en réflexion
par Daniel SIMON
- p.23** Fiche d'inscription au voyage de mai
2023
- p.24** Du nouveau pour Gusen
par Laurent LAIDET
- p.25** Revue de la presse autrichienne
par Julian PETRITSCH
- p.26-27** Livres *par Claude SIMON
et Sylvie LEDIZET*
- p.27** Chronique de l'expo
par Danyèle RÉGERAT
- p.28** Mauthausen dans la presse espagnole
par Nathalie SERRA
- p.29** Dans la presse des associations
par Marion BÉNECH, Claude DUTEMS
- p.29-30** Hommages à Bernard Maingot et
Bernard Orès *par Caroline ULMANN et
Daniel SIMON*
- p.31** Carnet de l'Amicale *par Ildiko PUSZTAI*
- p.32** Histoires :
Lajos Nagy, un parcours atypique

« Une Amicale de vivants et de morts »



À l'ouverture de notre Assemblée générale du 10 décembre, l'appel des noms.
Photo B.Obermosser

L'Amicale a un nouveau président : Claude Simon

Lire pages 2,4,9

NOS RENDEZ-VOUS

28 janvier
Conseil d'administration

3 février
Création de l'UAMCN

mars
1^{er} rendez-vous formation
(voir p.19)

30 avril
Journée de la déportation

5 mai
Ravivage de la Flamme
à l'Arc de Triomphe
Prochain bulletin : avril 2023

Disparitions

Bernard Maingot
et
Bernard Orès
nous ont quittés
cette fin d'année

Lire pages 30 - 31



L'équipe de rédaction et de confection du bulletin (une quinzaine de personnes) présente ses meilleurs vœux à tous les membres de l'Amicale ; lire le bulletin, c'est déjà faire vivre l'Amicale !

« Il n'est pas possible d'enfouir ce que nous sommes : une amicale de vivants et de morts, sans que, sur la longue durée, cette réalité ait été notablement modifiée. Nous agissons dans le présent, qui nous occupe pleinement. Mais nous sommes protégés des illusions de l'activisme, où le présent s'épuise dans la recherche du buzz. Nous sommes consubstantiellement liés à une tragédie, un traumatisme qui pèse globalement sur le collectif que nous sommes, même si le poids de cette histoire a pesé sur nos vies personnelles — la mienne parmi d'autres. Le travail de deuil n'est pas forclos : j'ai moi-même en quinze ans écrit et prononcé 36 hommages funèbres, tous spécifiques, pour des déportés auxquels me liait souvent une relation quasi-filiale. Les déportés ont d'abord voulu témoigner pour les morts. L'Amicale est habitée par la mort, et sa vie c'est de se rattacher aux absents, en s'ouvrant vers le présent. »

Ces mots par lesquels Daniel Simon ouvrit, le 10 décembre, le Conseil d'administration qui faisait suite à notre Assemblée générale, qu'il avait conclue en annonçant sa démission de sa fonction de président, je les reprends totalement à mon compte¹, en lui succédant. La fraternité, parfois rude, toujours profonde, qui unit (au présent comme au passé simple) les membres de l'Amicale est celle des deuils, mais aussi celle des regards tournés vers un avenir instruit par la traversée de l'enfer et idéalement jailli de la volonté de tous, comme l'exprima le *Serment de Mauthausen*. Cette « valeur de la fraternité humaine », dont débattirent ce même 10 décembre quatre fils de déportés de Mauthausen, nous la portons et l'offrons à tous ceux qui veulent bien, encore, la recevoir comme l'écho des voix des déportés disparus — presque tous désormais.

¹ Non parce que je suis son frère — cela me retient seulement de développer l'hommage, qui serait ici légitime et attendu à son travail inlassable et à son rayonnement incandescent, ainsi qu'à ceux, avisés et affûtés, de Caroline Ulmann. Ce chamboulement, trop frais, sera évoqué, après le Conseil d'administration du 28 janvier, dans le prochain bulletin.

Nos activités visent à l'expansion de cette fraternité née dans le combat antinazi ou la lutte pour la survie, dans la résistance ou le recueillement : nos retrouvailles périodiques, nos voyages dans une Autriche elle-même hantée par ses fantômes, nos liens, bientôt officialisés, avec les autres amicales « de camps », nos travaux au sein du Comité international, nos statuts renouvelés eux-mêmes attestent que la fidélité éclairée de la mémoire doit se mesurer aux défis d'une actualité qui paraît souvent irrationnelle ou désolante. Et tout cela, qui est bien rodé, voire ritualisé, suppose toujours des horizons plus larges : le dialogue avec les milieux scolaires, l'approfondissement des relations avec nos amis en Europe, la rencontre du grand public avec le parcours de notre exposition ou les rendez-vous de Blois, et dans une certaine mesure l'univers incertain de la grande Toile, d'où nous parvenons parfois d'intéressants signaux — liste non close : c'est presque le sommaire de ce bulletin...

Mais voilà : pour de si vastes et diverses tâches, nous ne pouvons, actuellement, guère compter que sur nos propres forces. Il convient donc de bien les connaître, de les réorganiser en ce moment de transmission de témoin, de les consolider et de tenter de les développer. Devant nous se présentent ainsi bien des chantiers nouveaux, mais d'abord celui de la formation : connaître notre patrimoine pour le faire connaître, apprendre à solliciter les ressources intellectuelles, technologiques et financières disponibles, chercher à intégrer les bonnes volontés, parfois désemparées, qui se présentent. À ce prix, nous rendrons peut-être l'indéfectible message de l'Amicale plus largement audible.

Notre époque est celle d'une mémoire volontaire : choisie, délibérée, organisée, exprimée, et aussi curieuse, lucide et libre que possible. À chacune et chacun, mes fraternels vœux de santé, de bonheurs et d'intelligence du monde.

Claude Simon

Nos Assemblées générales du 10 décembre

Un point de vue sur la journée du 10 décembre

Pour cette journée, l'Amicale a été accueillie à la Mairie de Paris. En arrivant par la place de l'Hôtel de Ville, il était possible de voir la petite forêt de bouleaux blancs et de sapins – issus de pépinières françaises gérées durablement et destinés à finir comme paillage – déjà illuminés dans la grande fraîcheur de l'aube. L'entrée pour accéder à l'auditorium étant située à l'arrière de l'édifice, rue de Lobau, lldiko était postée à l'entrée du bâtiment, courageusement et avec le sourire dans le froid matinal, validant une à une les entrées.

Cette réunion, et ce cadre, ont permis les retrouvailles fraternelles des membres de l'Amicale dans un climat « sanitaire » apaisé, bien que la géopolitique – qui a pu mettre un moment en danger le Comité international de Mauthausen, et que la conférence de l'après-midi a largement évoquée – soit là pour rappeler la fragilité de l'équilibre du monde, 77 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale.



C'est donc dans un auditorium moderne et confortable, à la forme inhabituelle, en diagonale, qu'après le traditionnel « Appel des morts », a débuté l'Assemblée générale extraordinaire avec plus de cinquante membres – déjà présents à cette heure



matinale. Cette AG extraordinaire a permis de valider la modification des statuts de l'Amicale. Ces nouveaux statuts sont le fruit d'un travail entrepris notamment pour préciser et présenter le fonctionnement des différentes instances de l'Amicale : Assemblées générales, Conseil d'administration, Bureau. Il a par ailleurs été décidé d'une part, d'associer le féminin et le masculin dans la rédaction des statuts, pour les membres et les différentes fonctions exercées, et d'autre part, de supprimer les conditions d'accès au statut de membre, autres que l'adhésion aux valeurs et objets de l'Amicale. Ces nouveaux statuts ont été adoptés à une quasi-unanimité.



L'Assemblée générale ordinaire a suivi immédiatement la fin de l'Assemblée extraordinaire. Les différentes présentations habituelles et statutaires

Nos Assemblées générales du 10 décembre

(bilan d'activité, rapport moral, présentation du budget prévisionnel), se sont succédé et ont permis de voir tout le travail accompli. La question complexe de la création d'un fonds de dotation (structure associative nouvelle, parallèle mais distincte de l'Amicale) a été discutée, comme une solution pour permettre la réception dans des conditions optimales des legs et donations par l'Amicale.



L'élément de cette AG qui sort tout à fait de l'ordinaire a été la démission du Président, Daniel Simon, après plus de 15 ans d'un exercice intense. Une démission qui a été effective immédiatement. Ce fut un moment chargé d'une forte émotion, contenue.

Au cours du Conseil d'administration qui a immédiatement suivi, Claude Simon, très impliqué dans la vie de l'Amicale depuis plusieurs années, a été le seul à se porter candidat pour assumer cette fonction.



Il lui a été pardonné avec humour son seul défaut, être le frère de Daniel Simon, et le CA l'a élu président

de l'Amicale, à l'unanimité moins une abstention. Bon courage à lui pour la charge de travail qui s'est instantanément déposée sur ses épaules.



La séance de la matinée s'est achevée sur la présentation par Guy Dockendorf (président du CIM) de l'avancement, ou plutôt du redémarrage, du projet de *Via Memoriae Mauthausen* (un des 200 projets actuels de « routes culturelles », dont beaucoup sont déjà effectifs, dépendants du Conseil de l'Europe) dont le centre névralgique est ou va être transféré de Vienne à Luxembourg. (<https://rm.coe.int/via-memoria-mauthausen/16809898ef>)



La matinée s'étant terminée en respectant l'horaire, les membres de l'assemblée, rejoints par plusieurs participants supplémentaires arrivés en cours de matinée (notamment deux membres belges du CIM) ou pour le programme de l'après-midi, se sont dirigés vers la salle mitoyenne où était dressé le buffet de « Tout & Bon ».



Et effectivement, c'était bon, copieux mais pas trop, très agréable. À noter la buche-mousse-au-chocolat qui a eu un très franc succès, devant le fondant au chocolat et le cheese-cake à la framboise... cependant que Marie-Jeanne déplorait cet excès de gourmandise alors qu'il était bien préférable de manger la salade de fruits !

L'après-midi les travaux de l'Amicale se sont poursuivis avec une conférence-débat, regroupant Jacques Rupnik, Guy Dockendorf, Bertrand Renouvin et Jacques Ténier, animée par Claude Simon, à partir des termes du serment de Mauthausen,



notamment ceux des « excitations nationalistes » et de « la valeur de la fraternité humaine ». Cette conférence peut être revue sur le site de l'Amicale (voir ci-après la transcription d'un moment du début). Enfin, la journée s'est terminée avec la projection du film « Surviving Gusen ». Une excellente mise en images du site de Gusen qui permet d'en comprendre l'organisation et l'évolution jusqu'à aujourd'hui, avec

des témoignages toujours si précieux de survivants. Les participants se sont séparés vers 17 heures après cette journée riche et ouverte sur le futur de l'Amicale.

Laurent Meyer



Photos B. Obermosser

Lajos Nagy, qui, à 5 ans en avril 1945, est arrivé avec sa famille dans le camp de tentes de Mauthausen (voir p.28 la rubrique Histoires), nous a fait l'honneur de participer activement à notre rendez-vous parisien. Après une carrière entière dans la gendarmerie nationale, il a été pendant de nombreuses années président du Souvenir français à Oloron Sainte-Marie et dans les Pyrénées atlantiques.

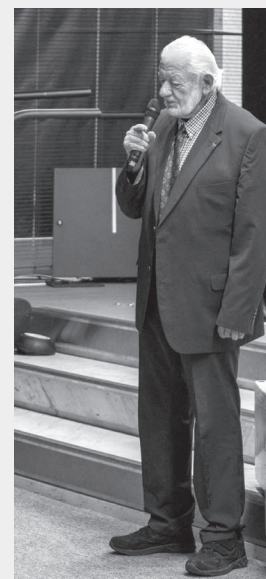


Photo Mairie de Paris

Laurence Patrice, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la Mémoire et du Monde combattant, est venue saluer notre assemblée lors de la pause de midi. Nous l'avons remerciée pour les conditions idéales de notre accueil et pour le soutien constant de la Ville de Paris à nos actions.

L'Assemblée générale extraordinaire : nos nouveaux statuts



Amicale de Mauthausen – déportés, familles et amis

AMICALE NATIONALE DE MAUTHAUSEN ET SES KOMMANDOS DÉPORTÉS, FAMILLES ET AMIS

STATUTS

Préambule

Les présents statuts assument en héritage les termes mêmes des statuts de 1945. Sont ainsi conjointement signifiées la fidélité à l'esprit des fondateurs de l'Amicale, et la prise en compte des nécessaires évolutions de cette association.

Article 1 – Constitution

Est constituée une association régie par la loi de 1901 dénommée « Amicale nationale de Mauthausen et ses kommandos – déportés, familles et amis » ou, par abréviation, « Amicale de Mauthausen ».

Elle regroupe :

- les titulaires, hommes et femmes, du statut de déporté résistant ou de déporté politique, qui ont séjourné au camp de concentration nazi de Mauthausen et dans ses kommandos,
- les membres des familles des anciennes déportées et anciens déportés de Mauthausen et ses kommandos,
- toute personne souhaitant apporter soutien ou contribuer aux objectifs de l'Amicale.

Article 2 – Buts

L'Association a pour buts :

- 2-1 : d'honorer la mémoire des déportées et déportés rescapés ou assassinés à Mauthausen, dans ses kommandos et au centre de mise à mort du château de Hartheim,
- 2-2 : d'aider à découvrir et châtier leurs bourreaux et leurs complices tant en France qu'à l'étranger,
- 2-3 : d'aider les déportées et déportés et leurs familles,
- 2-3-1 : en leur offrant un soutien au moins moral,
- 2-3-2 : en les orientant et les assistant dans leurs démarches auprès des organismes publics,
- 2-3-3 : en aidant les familles à retrouver le parcours de leurs parents disparus pendant leur déportation.
- 2-4 : de participer par son expertise, notamment par l'accompagnement, à la formation civique de toutes les générations et en particulier des jeunes, en leur rappelant, par les moyens de communication les plus appropriés :
 - les actes de barbarie dont se sont rendus coupables les nazis et leurs complices,
 - le martyre de celles et ceux qui sont morts pour défendre l'honneur et la liberté de la France et la dignité de l'Homme,
 - le danger d'idéologies et démarches pseudo-scientifiques portant atteinte à l'intégrité physique ou morale de la personne humaine,
- 2-5 : de collecter le plus grand nombre de témoignages des victimes de la déportation,
- 2-6 : de veiller sans faillir à la conservation des lieux de mémoire et pour cela d'entretenir des relations étroites, en Autriche et en Slovaquie, avec les acteurs et les actrices locaux de la mémoire et avec les institutions qui ont autorité sur ces lieux,
- 2-7 : de réfuter et poursuivre les auteurs de thèses négationnistes,
- 2-8 : de dénoncer l'existence de camps de concentration quels que soient le pays concerné et la nature affichée du régime politique en place.

Article 3 – Limites

L'Amicale s'interdit directement toute activité politique ou confessionnelle, cependant elle se réserve la possibilité d'agir contre toute discrimination qui contredit l'universalisme humaniste.

Article 4 – Adhésions

L'adhésion à l'Amicale est effective par le paiement d'une cotisation annuelle dont les montants votés par le Conseil d'administration distinguent les catégories suivantes : déportées - déportés, familles, amies - amis, jeunes (moins de 26 ans), bienfaiteurs - bienfaitrices.

Les personnes morales de droit public et les personnes morales de droit privé sans but lucratif peuvent adhérer. Chaque personne morale a la faculté de désigner un représentant lors des assemblées générales avec les mêmes droits et obligations que les adhérents physiques.

Article 5 – Perte de la qualité d'adhérent

La qualité de membre se perd :

- par le non-paiement de la cotisation annuelle,
- par la démission,
- par la radiation conséquence de l'exclusion à la suite d'un manquement aux principes ou règles portés dans les présents statuts. Cette exclusion est prononcée par le Conseil d'administration par un vote à la majorité absolue sur proposition du Bureau après que l'adhérent ou l'adhérente mis en cause aura eu la possibilité de s'expliquer devant le bureau. L'appel de cette décision peut être porté devant une Assemblée générale par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la présidente ou au président de l'Amicale dans un délai maximal de 30 jours à compter de l'envoi par lettre recommandée de l'extrait du compte-rendu du Conseil d'administration qui a prononcé l'exclusion. L'Assemblée générale se prononce alors à la majorité absolue des présents et représentés.

Article 6 - Siège social

L'Amicale a son siège social au 31, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

Le siège social pourra être transféré à toute autre adresse par simple décision du Conseil d'administration.

Article 7 – Ressources

Les ressources de l'Amicale proviennent :

- des cotisations des adhérentes et adhérents,
- des dons et libéralités des adhérentes et adhérents ou de toutes autres personnes physiques ou morales,
- de la rémunération d'actions de formation ou de conseil,
- des subventions qui lui sont attribuées,
- des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle,
- des revenus d'opérations de mécénat.

Article 8 – Assemblée générale

8-1 : L'Assemblée générale se réunit chaque année sur convocation par le Conseil d'administration.

8-2 : L'ordre du jour et la date de convocation sont fixés par le Conseil d'administration.

8-3 : Les adhérentes et adhérents sont convoqués soit par le bulletin de l'Amicale, soit par courrier, soit par courriel. Un délai minimum de trois semaines doit être observé entre le départ des convocations et la date de l'assemblée.

8-4 : Chaque adhérent, adhérente dispose d'une voix. Elle, il peut disposer en outre de trois pouvoirs au plus, portant manuscrite la mention « bon pour pouvoir », datés et signés.

8-5 : Le bureau de l'Assemblée générale est constitué par le bureau de l'Amicale défini à l'article 9-2.

8-6 : L'Assemblée ne peut délibérer que sur les questions portées à l'ordre du jour. Toute question qu'un adhérent, une adhérente, désire voir inscrite à l'ordre du jour doit être adressée à la présidente ou au président au moins quinze jours avant la date fixée pour l'Assemblée générale.

8-7 : Sont soumis aux votes de l'Assemblée générale qui se prononce à la majorité absolue :

- le rapport moral présenté par la présidente ou le président ou un vice-président, une vice-présidente,
- le rapport d'activité présenté par la secrétaire générale ou le secrétaire général, ou un/une membre du bureau,
- le rapport financier de l'exercice écoulé dont les comptes ont été examinés par la commission de contrôle, par la trésorière ou le trésorier, ou la trésorière adjointe, le trésorier adjoint,
- le budget prévisionnel pour l'année à venir présenté par la trésorière ou le trésorier, la trésorière adjointe ou le trésorier adjoint,

L'Assemblée générale extraordinaire : nos nouveaux statuts

- la composition de la commission de contrôle financier de trois membres au moins, choisis ou non au sein du Conseil d'administration, mais hors du bureau.

L'Assemblée générale a la possibilité par un vote à la majorité absolue de déléguer au Conseil d'administration l'approbation des rapports d'activité et financiers et le vote du budget.

8-8 : Une Assemblée générale extraordinaire peut être réunie sur convocation du Conseil d'administration ou sur convocation du bureau après un vote à la majorité des deux tiers de leurs membres. Le délai de trois semaines doit être appliqué.

Article 9 – Administration et organisation de l'activité

9-1 : Le Conseil d'administration :

9-1-1 : il est élu à la majorité simple par l'Assemblée générale.

9-1-2 : il élit la présidente ou le président de l'Amicale,

9-1-3 : il élit un collège de vice-présidentes et/ou vice-présidents, à fonction consultative sur les questions relevant de la politique générale de l'Amicale,

9-1-4 : il valide le Bureau proposé par la présidente ou le président,

9-1-5 : il se réunit sur convocation de sa présidente ou son président, aussi souvent que les circonstances l'exigent et au moins une fois entre deux Assemblées générales.

9-1-6 : Toute ou tout membre du Conseil, à l'exception des membres du collège des vice-présidentes et/ou vice-présidents, qui a été absent, absente à trois conseils consécutifs, hormis cas de force majeure, sera considéré comme démissionnaire.

9-1-7 : Les membres du Conseil – dûment empêchés – peuvent se faire représenter aux réunions en donnant un pouvoir à un administrateur ou une administratrice.

Un administrateur ou une administratrice ne peut porter au maximum que deux pouvoirs pour les votes au Conseil,

9-1-8 : Le quorum (50 % des administrateurs et administratrices plus un, présents ou représentés) doit être atteint pour toute décision demandant un vote. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix. En cas d'égalité, la voix de la présidente ou du président est prépondérante.

9-2 : Le Bureau :

9-2-1 : La présidente ou le président compose son Bureau, responsable devant elle ou lui, parmi les membres du Conseil, qui le valide.

Ce Bureau est composé :

- d'un vice-président délégué ou d'une vice-présidente déléguée qui assiste la présidente ou le président et qui, en outre, exerce toutes ses prérogatives en cas d'empêchement de celle-ci ou celui-ci,
- d'un secrétaire général ou d'une secrétaire générale, assisté ou assistée d'un ou deux secrétaires généraux adjoints ou d'une ou deux secrétaires générales adjointes,
- d'un trésorier ou d'une trésorière, assisté ou assistée d'un trésorier adjoint ou d'une trésorière adjointe,
- de membres responsables de secteurs d'activités,
- d'autres membres, associés ou associées aux tâches conduites par les précédentes, les précédents.

9-2-2 : Pour des questions spécifiques, la présidente ou le président peut constituer un Bureau exécutif, composé a minima du président ou de la présidente, du vice-président délégué ou de la vice-présidente déléguée, de la secrétaire générale ou du secrétaire général, de la trésorière ou du trésorier et de membres du bureau. Elle ou il peut l'élargir à des membres de l'Amicale dont la contribution sur les questions à l'ordre du jour lui apparaît souhaitable.

9-3 : Le Bureau peut constituer des commissions spécialisées sur des réflexions ou activités déterminées. Ces commissions sont présentées au Conseil d'administration ainsi que leurs travaux.

9-4 : La présidente ou le président peut solliciter le conseil et l'action de consultants, de préférence bénévoles, qui peuvent être recrutés en-dehors du Conseil d'administration.

9-5 : L'Amicale bénéficie des services d'employés ou employées rémunérés par l'Amicale et placés sous la responsabilité de la présidente ou du président.

Article 10 – Relations

Le Conseil d'administration entretient des relations fraternelles avec les autres associations du souvenir de la déportation, la Fondation pour la mémoire de la Déportation et le Comité international de Mauthausen.

Le Conseil désigne en son sein les représentants de l'Amicale française au Comité international de Mauthausen dont

elle est membre ainsi qu'à l'Union des associations de mémoire des camps nazis.

Article 11 – Délégations

L'Amicale est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par sa présidente ou son président. La présidente ou le président peut constituer des mandataires spéciaux, membres du Bureau, et leur déléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

Article 12 – Règlement intérieur

Le bureau jugera opportun ou non d'élaborer un règlement intérieur.

Article 13 – Protection des archives et des œuvres

13-1 : Tout objet conservé au siège de l'Amicale de Mauthausen, ou prêté pour un usage extérieur, appartient à l'Amicale. En cas de dissolution de celle-ci, tous les objets conservés (y compris le drapeau et l'exposition) seront déposés dans un ou des musées de la déportation, ou aux Archives Nationales, sur décision du Conseil d'administration.

13-2 : Les archives, la documentation et la bibliothèque de l'Amicale de Mauthausen sont sa propriété exclusive et nul, y compris ses responsables, ne peut se les approprier, hors cession ou don décidés par le Conseil d'administration. Tout emprunt de document fera l'objet d'un bordereau explicite, signé par l'emprunteur, qui précisera la date limite de son retour.

13-3 : Les adhérentes et adhérents s'engagent à ne pas utiliser les fonds d'archives de l'Amicale (documents, bibliothèque, photographies, écrits et témoignages), ni son réseau de relations, à des fins ou à des travaux personnels sans avoir obtenu l'accord du Bureau.

13-4 : Le « Troisième Monument » (Mémorial numérique des Français et Françaises détenus à Mauthausen) constitue une production scientifique originale éditée par l'Amicale de Mauthausen et qui est sa propriété. Il est protégé de toute modification, hormis celles effectuées par une personne qualifiée et mandatée, en lien et en accord avec la présidente ou le président de l'Amicale, directrice ou directeur des publications.

Article 14 – Modification des statuts

Les statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet suivant les modalités prévues au chapitre 8-8. La modification des statuts doit être adoptée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 15 – Dissolution de l'Amicale

La dissolution de l'Amicale ne peut être prononcée que par une Assemblée générale extraordinaire réunie et statuant dans la forme prévue au chapitre 8-8. Cette assemblée décide l'attribution de l'actif et désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation.

Fait à Paris, le 10 décembre 2022

Adopté :

2 voix contre

1 abstention

Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

Le Conseil d'administration réuni au terme de l'Assemblée générale du 10 décembre :

- a pris acte de la démission de Frédéric Schott, administrateur de longue date, pour motifs professionnels
- a élu deux nouveaux membres à l'unanimité : Emmanuelle Declerck-Massart et Jean-Marcel Molet
- a reçu la démission du président de l'Amicale qui avait fait part de son intention au bureau du 17 novembre et a élu Claude Simon à cette fonction
- a prévu de se réunir le 28 janvier pour l'élection du nouveau bureau et la mise en place de l'ensemble de la nouvelle équipe.

L'Assemblée générale ordinaire : rapport d'activité

Depuis l'AG extraordinaire par visioconférence du 13 mars 2021 qui avait rassemblé un grand nombre de membres de l'Amicale, le bureau s'est réuni régulièrement par visioconférence jusqu'en septembre 2021 lors de la reprise des activités boulevard Saint-Germain. Le secrétariat était resté ouvert et Ildiko l'a assuré, avec le stagiaire autrichien, Niklas Graf, et Yves-Noël Hacq. En septembre 2022 nous avons accueilli Julian Petritsch, le nouveau stagiaire autrichien.



Le bulletin, paru sans interruption, et le site de l'Amicale, réactualisé tous les mois, informaient de tous les événements en France et en Autriche, et constituaient un lien actif et renforcé avec les membres de l'Amicale.

Au **CA du 25 septembre 2021** à Paris à la mairie du XX^e, le président Daniel Simon initiait la réflexion sur l'avenir de l'Amicale, en annonçant un renouvellement générationnel nécessaire, après le grand passage de témoin décidé par les déportés en 2000.

À l'**AG du 20 novembre 2021** à la mairie du XX^e, le président, Daniel Simon, annonçait la création de commissions permanentes et de groupes de travail temporaires, insistant sur la nécessaire collégialité des responsabilités au sein du bureau.

Le programme des actions pour l'année 2022 (exposé au **CA du 2 avril 2022**, réuni à la FMD) a été réalisé en grande partie ou est en cours. Aujourd'hui nous pouvons dresser l'état des actions et activités de l'année 2022.

La participation de l'Amicale à des événements particuliers

- une journée très riche à la médiathèque d'Évreux, le 5 mars, préparée en lien avec Lucien Grillet, professeur au lycée Léopold-Sédar Senghor : autour de l'exposition *La part visible des camps*, une table ronde animée par Daniel Simon, a réuni Ilse About, commissaire français de l'exposition, Barbara Necek, réalisatrice pour Arte du film *Les résistants de Mauthausen* qui fait un point précis sur le détournement des photos SS par un groupe de détenus espagnols, Lucile Chartain (conservatrice aux Archives nationales, et chargée de « nos » archives), Maggie Perlado, témoignant du rôle de son père dans la conservation des photos de Mauthausen.

- l'accueil chaleureux aux Archives Nationales à Pierrefitte le 15 mars d'une délégation de l'Amicale, sur le site tout neuf où sont déjà déposées les archives précieuses de l'Amicale et qui attendent le 2^e fonds préparé par Madeleine Mathieu.

Le travail des commissions : dont la création avait été lancée par le président lors de l'AG de novembre 2021, pour donner une énergie nouvelle au travail de l'Amicale :

- la **commission des voyages** a repris l'organisation du voyage d'octobre avec le départ de Chantal et Patrice Lafaurie après un peu plus de quinze ans d'organisation des voyages : ont participé à la commission Danyèle Régerat, Sylvie Ledizet, Claude Simon, Jean-Louis Roussel, Daniel Simon, Martine Tomas Espejo, Lucien Grillet... Cette année un ensemble d'audioguides achetés grâce à deux subventions de la ville de Paris donne plus de cohérence et de liberté dans la progression des visites, et a prouvé son efficacité au cours des deux voyages d'octobre 2021 et 2022.

- la **commission des statuts**, sous la direction de Claude Dutems, a été très active pour actualiser les nouveaux statuts qu'elle vous présente aujourd'hui.

- la **commission de la communication** a apporté une innovation importante, et avec succès, pour la gestion des adhésions : Ludovic Piron a ouvert un compte sur HelloAsso, site de paiement en ligne pour les associations.

- la **commission de la formation**, qui réfléchit aux possibilités de mettre en place des cycles de

formation interne et externe, en utilisant les nouveaux médias. Le lancement de cette ambition (premier calendrier, début de programme) sera donné dans le prochain bulletin.

Demandes de subventions

Elles ont été faites à la Mairie de Paris par Laurent Laidet. En revanche les demandes faites au ministère, pour la pérennisation du « III^e Monument », ont été reportées à cause des élections ; le nouveau ministère nous propose d'examiner notre demande début 2023.

Les demandes de renseignements

Elles sont toujours aussi nombreuses, traitées par Jean-Louis Vernizo, qui a pris la suite de Pierrette Saez et recueille parfois de nouvelles adhésions ! C'est un travail difficile et prenant, parfois sans remerciements...

La refonte du site internet

Le 16 mars 2021, a été mise en ligne la 3^e version du site internet de l'Amicale (la 1^{re} date de 2001).

Entièrement refondu, rédigé par une petite équipe autour de Pierre Fréteaud, pendant les mois de confinement. Le site est réactualisé tous les mois, il accueille parfois des vidéos produites par Bernard Obermosser sur les événements de l'Amicale qui le justifient.

Les voyages

-**Le voyage de mai** : une petite délégation de l'Amicale, après deux ans d'absence, renforcée par des groupes de lycéens, grâce au démarchage permanent effectué par Jean-Louis Roussel. Cette année, un groupe de jeunes Français du lycée Léopold Sédar Senghor d'Évreux accompagnés de leurs correspondants allemands de Darmstadt et des élèves du lycée professionnel de Ruelle près d'Angoulême, avec la participation de l'association locale des descendants d'exilés espagnols, porteurs de la mémoire du convoi d'Angoulême : 927 hommes, femmes et enfants embarqués pour Mauthausen le 20 août 1940.

-**Le voyage d'octobre** : plus de quarante participants, un voyage dense et fructueux. Claude Simon l'évoque : *ce voyage, évidemment conçu à partir du*

travail qui a été fait pendant des années par Patrice et Chantal Lafaurie, a deux objectifs : le premier, ancien, est d'aller sur les tombes à la Toussaint, le second étant la formation et la connaissance du terrain.

En conséquence la connaissance des militants et des fonctionnaires autrichiens de la mémoire est fondamentale pour nous. Cette année nous avons essayé de connaître l'Autriche, au-delà des camps de concentration, c'était un peu paradoxal d'aller en Autriche et de laisser de côté Vienne qui représente plus de la moitié de la population autrichienne ! On a travaillé cette année l'autre côté de la mémoire autrichienne de la seconde guerre mondiale, la disparition et l'exil des Juifs d'Autriche, avec des réalisations mémorielles remarquables aujourd'hui.

À ce voyage, se joint chaque année un groupe d'un professeur et de 2 ou 3 élèves, lauréats du Concours national de l'Académie d'Orléans (Loiret). La Fondation pour la France libre, sous l'impulsion d'Etienne Jachet permet d'accomplir fidèlement le vœu d'une déportée décédée.

Les voyages scolaires

Jean-Louis Roussel avait annoncé, au bureau du 17 septembre, la signature d'une convention entre la Région Normandie et l'Éducation Nationale pour les voyages scolaires dans les camps. Une convention est toujours dans les cartons de la région Normandie pour Mauthausen...

Jean-Louis Roussel fait l'état des lieux aujourd'hui : *C'est un problème financier, la région Normandie actuellement freine le financement des voyages scolaires, et ce n'est surtout pas la bonne volonté des enseignants ni leur enthousiasme pour emmener les élèves aux cérémonies de Mauthausen qui bloquent. Des conventions pourraient être signées avec d'autres régions.*

- Nous saluons l'engagement de Lucien Grillet à l'Amicale : professeur au lycée d'Évreux, il est venu avec ses élèves à Mauthausen, et y reviendra en mai prochain... Depuis le récent voyage en Autriche, il est venu avec une quinzaine de lycéens dans les locaux de l'Amicale le 22 novembre dernier pour faire connaissance avec notre association et les gens

L'Assemblée générale ordinaire: rapport d'activité

qui y travaillent. Les lycéens ont interviewé Marie-Jeanne Goacolou et Michèle Madère, des archives et des pièces originales conservées à l'Amicale leur ont été présentées. Ils se sont rendus ensuite au Mémorial des Martyrs de la Déportation sur l'Île de la Cité.

Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Cette année l'Union des associations de mémoire des camps ne présentait pas de table ronde, son projet sur la tragédie de la baie de Lübeck n'ayant pas été retenu, à notre grande déception, par le comité scientifique. L'Union était en revanche présente, pour la 14^e fois, au Salon du livre qui reste un lieu d'échanges inestimable pour nos associations de mémoire des camps. L'affaire de la Baie de Lübeck sera abordée par l'Union à Paris en juin prochain.

Les questions internationales :

Vous avez pu suivre dans le bulletin et sur le site Internet tous les développements de « la crise » du Comité International jusqu'aux derniers développements. Jean-Louis Roussel, vice-président du Comité International, va faire le point après la réunion qui s'est tenue à Luxembourg le 24 septembre : c'était une session spéciale, organisée par Guy Dockendorf, le président du CIM, pour sortir de la situation de crise qui secouait le Comité depuis février 2022, un accord a pu être conclu pour un renouvellement du Bureau exécutif, et la refonte du site internet redevenu actif.



Jean-Louis Roussel rappelle que le projet d'Itinéraires culturels européens a été directement impacté par la situation au CIM et par la pandémie, mais l'Itinéraire

Via Memoriae Mauthausen va pouvoir repartir ! Pour l'instant tout est centralisé à Vienne, mais le projet est de déplacer le siège à Luxembourg et il sera piloté par Guy Dockendorf !

Il s'agit de retracer les itinéraires de tous ceux qui sont passés à Mauthausen et dans d'autres camps. Daniel Simon précise qu'il s'agit de géographie, des lieux et non pas des itinéraires individuels ; il s'agit de tourisme de mémoire.

L'Union des associations de mémoire des camps nazis

Adoption des statuts de l'Union et nomination des représentants de l'Amicale et leurs suppléants : Daniel Simon et Caroline Ulmann, Laurent Meyer et Claude Simon.

L'Amicale était présente, le 21 avril, à l'Arc de triomphe pour la journée de la déportation.

Et le 5 mai, comme chaque année, pour la commémoration de la libération de Mauthausen, rejointe par une délégation nombreuse d'élus municipaux et de collégiens de Meudon.

L'exposition : la reprise est difficile, nous a transmis Danyèle Regeyrat : beaucoup de désistements ont eu lieu en 2021 et 2022, seul le lycée Leopold-Sédar Senghor et la médiathèque d'Évreux l'ont accueillie en 2022... Elle va reprendre la route après plusieurs mois de repos à l'Amicale. Elle sera accueillie par notre ami Guy Dockendorf, au Luxembourg pour la 2^e fois (la première fois en 2006) du 9 janvier 2023 au 28 février 2023. *Installée dans le prestigieux centre culturel de l'Abbaye de Neumünster, qui fut un lieu de méditation prestigieux mais aussi une prison pour hommes et femmes résistants, plus de 3500 sur 300 000 habitants à l'époque, lieu d'internement avant la déportation*, précise-t-il. Il convie les membres de l'Amicale à venir voir l'exposition à Luxembourg, nombre d'entre eux ne l'ont encore jamais vue !

Claude Simon reprend la parole pour compléter son intervention sur les voyages : il y a tous les ans un voyage en juin autour du souvenir du Loibl Pass en Autriche et en Slovénie, au nord et au sud du Loibl. Cette année l'Amicale a le projet de faire évoluer ce voyage, en liant la mémoire française et la mémoire

L'Assemblée générale ordinaire : projet de budget

italienne autour des camps nazis italiens proches du Loibl, où l'on est toujours très attendus.

Le président appelle à voter sur le rapport d'activité, présenté par Caroline Ulmann, vice-présidente déléguée.

Adopté à l'unanimité.

Membres de l'Amicale présents à l'AG : 72

Pouvoirs : 34

Caroline Ulmann

Présentation du projet de budget



Les recettes de l'Amicale proviennent des cotisations et des dons. Elles couvrent un tiers de nos dépenses. Si les cotisations des déportés diminuent, comme celles des familles, celles des amis restent stables.

Les dons réguliers sont en baisse mais nous bénéficions de dons exceptionnels très importants qui contribuent à rééquilibrer en partie notre budget. Certaines activités de l'Amicale comme les voyages, la librairie, l'exposition sont des opérations qui peuvent générer quelques bénéfices.

Nous avons donc recours à des subventions, qui aujourd'hui sont accordées sur des projets précis.

1) La numérisation de nos archives est estimée à 16 000 €. La ville de Paris nous soutient fortement en 2022 en nous accordant 4 000 € sur une demande de 10 000 €. Nous ferons une nouvelle demande pour 2023.

2) L'actualisation du III^e Monument a un coût important. Des demandes sont formulées pour

un montant de 6 000€ auprès de deux ministères, la Défense et l'Éducation Nationale ainsi qu'à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Malgré ces initiatives le déficit récurrent de notre budget est de l'ordre de 20 000 € par an. Cette somme doit être réduite car c'est l'avenir de notre association qui est menacé.

L'Amicale envisage la création d'un Fonds de dotation. Il s'agit d'une nouvelle structure de type associative voulue par la loi de 2008 et régie par le décret n° 2022-813 du 16 mai 2022. Le Fonds a pour mission de financer les associations par la capitalisation des sommes qu'il reçoit. Il est habilité à recevoir des dons, des donations, des legs à la fois de particuliers mais aussi d'entreprises qui bénéficient dès lors d'avantages fiscaux. Son fonctionnement est d'une grande souplesse. Environ 300 Fonds de dotation sont créés tous les ans, essentiellement par des associations pour financer leurs activités face à la réduction des aides publiques.

Ce projet a déjà été évoqué lors de l'AG du 10 décembre (une fiche de présentation avait été remise aux participants). La réflexion sur le Fonds de dotation fera l'objet d'une réunion en janvier, préparant le prochain Conseil d'administration.



Faute du temps de discussion nécessaire, le budget 2023 (voir page suivante) sera voté au CA du 28 janvier, l'AG ayant donné son accord à l'unanimité. Pour la poursuite de la réflexion sur le fonds de dotation, unanimité moins 1 voix et 2 abstentions.

Jacques Lecoutre

Le budget prévisionnel 2023

DÉPENSES			DÉPENSES		
6 Fonctionnement			756 Cotisations		
64	Salaires + Charges	38 000	756110	Déportés	400
6489	Service Civil	1 700	756120	Familles	28 000
606	Dépenses courantes	2 500	756130	Amis	2 000
6063	Matériel	7 000	756140	Jeunes	100
625	Déplacements	4 400	756150	Bienfaiteurs	500
626	Communication	2 900	758 Dons		
668	Frais bancaires	400	758110	Dons	22 500
614	Charges locatives	3 500	758200	Dons exceptionnels	2 000
	Total :	60 400		Total :	55 500
	Produit de gestion		Produit de gestion courante		
			768	Produit financier	1 300
			7921	Reprise de charges	1 200
				Total	
605 Activités ordinaires			705 Activités ordinaires		
623	Bulletin	16 500	623		
6067	Voyages de mémoire	20 000	7067	Voyages de mémoire	20 000
6069	AG, Congrès	200	7069	AG, Congrès	
60691	Repas de l'amitié	1 000	70691	Repas de l'amitié	1 000
60711	Librairie	1 500	70711	Librairie - hors la thèse	2 000
6226	Procès	0	7226	Procès	0
	Total :	39 200		Total :	23 000
606 Activités spécifiques			708 Activités spécifiques		
60661	Les deux sites	600			
60674	Voyages ciblés	1 000	70674	Voyages ciblés	700
60662	Accompagnement voyage scolaire	1 000	70662	Démarche institutionnelle	1 000
60662	Numérisation	10 000	70662	Numérisation	0
60681	Exposition	600	70681	Exposition	900
606550	Relations internationales	1 000			
60712	Film <i>Survécu à ma mort</i>	0	70712	Vente DVD	200
60683	Rendez-vous de l'histoire	800	70683	Rendez-vous de l'histoire	200
60666	Archivage	6 000			
60713	Contribution publication de thèse	0	70713	Vente du livre d'Adeline Lee	1 000
673	Création FDD	20 000			
60668	Formation	800	758200	Souscription	2 000
	Total :	41 800		Total :	6 000
			741 Subventions		
			7411	Ville de Paris	10 000
			7414	DMCA + EN + FMD	7 000
			742	Assurance vie	1 000
			7411	Accompte subv 2022 Ville de Paris	-4 000
				Total :	14 000
			785	Déficit (pris sur Fonds propre)	40 400
Total des dépenses		141 400	Total des recettes		141 400

L'Assemblée générale ordinaire : rapport moral

Douze ans après notre congrès en ce lieu même, un an après notre AG à la mairie du XX^e : sommes-nous les mêmes ? plus faibles ou plus créatifs ? Je vois surtout des motifs de confiance, d'autant plus remarquables dans un contexte difficile, et même hostile.

La période que nous traversons est particulièrement destructrice pour nos activités. Elle aurait pu mettre en cause notre existence : crise sanitaire, guerre, climat global d'inquiétude propice au repli. Enfin, ne peut-on penser que, de la mémoire des camps de concentration nazis, la page est tournée – dans la France institutionnelle et médiatique en tout cas (mais pas en Espagne, pas en Autriche !), sauf à la mairie de Paris, et sauf quelques protocoles figés ?

- Notre pôle espagnol s'affaiblit-il ? Le retrait contraint de Pierrette Saez ne peut être comblé : le travail considérable qu'elle a accompli – mobilisation, veille intransigeante, force de persuasion, réseau de contacts actifs – est sans héritiers. Cependant j'observe que Jean-Louis Vernizo, Martine Tomas Espejo, Nathalie Serra contribuent aujourd'hui très activement au travail de l'Amicale, chacun dans son domaine. Quelques autres – Parisiens de surcroît – renâclent à resserrer le lien de travail ; mais il n'y a de bénévoles actifs que libres de leur choix !

- Le pôle voyages peut se renforcer, est en train de le tenter, et j'y place de vrais espoirs.

En Autriche (+Slovénie), des pistes prometteuses et des contacts dont l'approfondissement et l'élargissement sont en cours. La stratégie très visible, appuyée, il y a dix ans, du discours officiel, en Autriche, consistant à nommer à tout propos « les survivants, les survivants... », s'est dissipée : les institutionnels ont admis que la disparition des derniers déportés ne serait pas le clap de fin de la mémoire active, aujourd'hui ils donnent acte de notre travail, au CIM ou sur notre champ propre. À Paris, l'ambassade d'Autriche et le Forum culturel autrichien ont des contacts avec l'Amicale ; Hannah Lessing, directrice à Vienne du Fonds d'indemnisation des victimes du national-socialisme, est attentive à notre action et entretient des relations suivies avec nous.

- Le bulletin ne faiblit pas, bien au contraire. Nous pouvons oser l'approfondissement intellectuel pour tous – c'est un vecteur de formation interne. De même que nos voyages « de mémoire et d'étude » osent parier sur la confiance et sur les vraies curiosités potentielles des membres de l'Amicale, qui ne demandent qu'à être nourries. C'est en tout cas ce qu'on peut déduire des messages peu nombreux mais tous très positifs que nous recevons. Hors de question de laisser la routine occuper le terrain. Chaque fois (en France, en Autriche, ou dans l'investigation cérébrale) que nous créons la confiance, c'est un bonheur, une énergie nouvelle.

- Le lien avec le monde éducatif ne faiblit pas, en dépit des embûches institutionnelles. C'est l'une des singularités de notre Amicale, qui a donné lieu cette année à un article de synthèse dans la revue de la FMD. Jean-Louis Roussel

étend son réseau de relations avec des lycées dans toutes les régions. L'Amicale rend le service attendu ou le suscite : documenter et guider les enseignants, de sorte que les sites de Mauthausen soient pour eux un espace de travaux approfondis.

- L'exposition photos offre, j'en suis convaincu, un potentiel pour partie inexploré. Nous ne la connaissons pas assez, nous ne sommes pas assez nombreux à nous l'être appropriée. Là encore, objectif de formation.

- L'action vers l'extérieur : FMD, interamicale, institutions, Blois... : nous tenons bien. Contact a été recréé avec ce qui subsiste, à l'université de Rouen, du Centre d'études autrichiennes créé après la guerre par Felix Kreissler : une revue, un noyau d'historiens de l'Autriche – des perspectives de publications, initiative extérieure à l'Amicale, mais nous sommes impliqués. Mauthausen ne pèse pas lourd dans le paysage mémoriel global. Cette méconnaissance tenace peut, j'en suis convaincu, être corrigée.

Ainsi vraiment, j'invite à ne pas croire à un affaiblissement significatif, tandis que, sans doute, la solitude des héritiers de la mémoire du camp est presque entièrement effective. Nous avons appris notre mission, depuis un quart de siècle, sous l'aile et dans l'ombre des anciens déportés. Ce temps est révolu : nous avons à convaincre de la pertinence de notre parole et de notre action – ce qui exige un travail conceptuel intransigeant avec nous-mêmes. Je le dis solennellement à tous. Ne jamais agir sans penser ! Bien asseoir d'abord notre expertise.

À l'interne, il nous faut non seulement tenir, mais nous renouveler.

Il se peut que la forme associative, qui exige des bénévoles actifs permanents et aguerris, soit aujourd'hui, non pas un obstacle, mais un frein. De ma position, je ne vois pas d'alternative – d'autres résoudront l'énigme, j'en forme le vœu..

Un vrai motif avéré d'inquiétude : nos finances. Il faut mettre en œuvre des solutions à la hauteur de nos ambitions et du patrimoine de confiance que constitue l'Amicale. Il va falloir rapidement savoir si la création d'un Fonds de dotation est la bonne idée. La générosité des dons que reçoit l'Amicale nous oblige. Le travail bénévole accompli et mesuré par notre trésorier équivaut pour 2022 à 5 030 heures, soit 102 000 €. C'est une donnée importante pour nos interlocuteurs institutionnels, hors budget donc.

Enfin, j'enclenche en cet instant le renouvellement souhaitable et possible, médité et annoncé depuis deux ans : je vous annonce ma décision de quitter la présidence. Le Conseil d'administration qui clôt cette matinée va se saisir de la situation créée par mon retrait, qui est une bonne nouvelle pour l'Amicale.

Merci à tous.

Daniel Simon

Voté à l'unanimité

La conférence-débat

Le Serment de Mauthausen, le 16 mai 1945, condamne les « excitations nationalistes » et proclame « la valeur de la fraternité humaine ». Quelle pertinence cette leçon tirée des camps nazis a-t-elle dans l'Europe et le monde d'aujourd'hui ?

La conférence-débat de l'après-midi rassemblait quatre fils de déportés à Mauthausen : Jacques Rupnik, professeur à Sciences Po Paris, spécialiste de l'est de l'Europe, Guy Dockendorf, président du Comité international de Mauthausen, Jacques Ténier, magistrat financier, universitaire, et Bertrand Renouvin, journaliste et ancien membre du Conseil économique social et environnemental.

Voici une version à peine resserrée du début de leurs échanges, autour de la formule « excitations nationalistes ». L'enregistrement vidéo de l'ensemble de la conférence est progressivement mis en ligne sur le site de l'Amicale (campmauthausen.org)



Photo J.-L. Roussel

Bertrand Renouvin

La formule « excitations nationalistes » a un sens : on peut parler de pulsions, on les a vues dans l'Europe d'avant la Deuxième Guerre Mondiale et même avant la Première et on les a retrouvées, en Europe notamment après la chute de l'Union soviétique, et également en France.

Cependant il faut faire quelques différences. Dans le cas de notre pays, nous sommes passés d'un nationalisme tourné contre les autres, (celui des ligues antiparlementaires sous la III^e République : nationalisme anti-allemand, antisémite, ethnique), à

des nationalismes identitaires : l'angoisse ne vient pas de l'éventualité d'une agression par les autres, mais d'une angoisse sur soi-même, sur ce qu'on va devenir.



Le point commun à ces nationalismes est le caractère ethnique de la pulsion (ainsi le Front National est hostile à l'immigration, essentiellement de gens venus du Maghreb et d'Afrique). Et cette

pulsion va à l'encontre, toujours, du sentiment national et des éléments les plus constitutifs de notre nation, des principes républicains comme le droit du sol. Pour nous la nation c'est une relation juridique, historique. (...)



Le nationalisme qu'on voit aujourd'hui à l'Est vient d'une autre angoisse, celle du vide démographique (au contraire de l'« invasion ») : le libéralisme économique (propre à l'UE) a entraîné une attractivité des pays riches sur les populations des pays de l'est de l'Europe.

C'est une angoisse différente de la nôtre, même si les formules peuvent paraître voisines :

Jacques Ténier



Dans « excitations nationalistes », on entend bien « nationalisme » comme dévoiement du sentiment national, mais moins le mot excitations. Or il faut qu'il y ait sur scène des

acteurs de l'excitation, qui attisent les braises, le mal-être, l'insatisfaction, en partie liés aux conditions dans lesquelles se déroule la mondialisation aujourd'hui, aux inégalités au sein même de l'Europe, créant des sentiments d'insécurité culturelle, identitaire, sociale, personnelle. Et trop souvent les acteurs politiques (...) sont assez ambigus dans leur relation à la mondialisation avec ses logiques de prédation, d'exploitation inconsidérée des ressources et des personnes, mais aussi aux logiques de prédation internes à beaucoup de pays (pensons au Liban) dans lesquels les populations sont victimes de leurs propres gouvernements. Pour donner le change, il faut à ceux-ci une scène de théâtre sur laquelle ils peuvent exciter la population contre des adversaires nouvellement désignés. C'est une des lectures que je ferais du pouvoir de V. Poutine qui a fait mine de mener une guerre à certains oligarques pour mieux servir les siens.



Il me semble que par rapport à 1945, la situation économique mondiale n'est pas la même : nous avons une mondialisation financière et technologique effective (interconnexion des fortunes des dirigeants). Dans beaucoup de pays il faut aller voir ce qu'il y a derrière les théâtres d'ombres. Donc réfléchir à ce mot d'excitation en termes de potentielles manipulations.

Jacques Rupnik



La limite entre patriotisme et nationalisme est parfois très ténue et le passage de l'un à l'autre a souvent à voir avec les excitations liées à des circonstances qui changent ou à des

entreprises délibérées de captation politique.

À ce propos, la différence entre l'est et l'ouest de l'Europe renvoie à deux formations différentes de la nation. En France, c'est l'État qui pendant 1000 ans fabrique la nation, puis avec la Révolution se greffe le concept de citoyenneté, la république. Et la citoyenneté et la nation se confondent. Dans la plupart des pays de l'Europe (Allemagne), ce sont des nations anciennes qui naissent au sein d'Empires multinationaux, et l'existence (et la survie) de la nation est donnée par le rapport à la langue et la culture, plus souvent, une filiation religieuse (...) On est dans un registre qui renvoie à l'identité avant la citoyenneté, et il y a toujours tension entre



les deux. Dans le contexte récent, cela a joué dans le rapport à la crise migratoire de 2015 : les pays d'Europe Centrale ont réagi parce qu'ils sentaient que leur idée culturelle de la nation était menacée par un arrivage massif de migrants. C'est là où, effectivement, la donnée démographique joue : il faut voir que des pays comme la Bulgarie ou la Roumanie ont perdu, avec l'ouverture européenne, 20 à 25% de leurs populations. Et pour certains il s'agit de petites nations dont l'angoisse existentielle est là. Dans un très bel essai intitulé *Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale*, Milan Kundera parle de nations dont « l'existence ne va pas de soi ».

Le grand philosophe politique István Bibó a écrit en 1944 un livre sur le malheur des petits pays d'Europe de l'Est, où il disait : dans les circonstances particulières à cette région, il faut à tout prix éviter que la cause de la liberté entre en conflit avec la cause de la nation. Si vous arrivez à une situation, où vous êtes sommé de faire un choix entre les deux, tout est possible, y compris la tentation du fascisme.

La conférence-débat

Ce livre est composé d'un essai sur la question hongroise, un essai sur la question juive, et un essai sur l'hystérie allemande. C'est une réflexion très intéressante sur les ressorts potentiels, et quand il y a des ressorts, il peut y avoir des entrepreneurs politiques qui s'en saisissent. Le souverainiste Victor Orban est un entrepreneur identitaire très efficace de ce point de vue : il a su présenter un certain nombre de défis récents (vague migratoire, intrusions de la mondialisation et injonctions européennes) comme une menace dont il faut se protéger. À quoi sert la souveraineté ? À protéger l'identité nationale. Orban excite ce sentiment national, c'est un ressort très efficace pour préserver son pouvoir.

Guy Dockendorf

Le serment international prononcé en douze langues a essayé de mettre en harmonie des vues philosophiques, religieuses, politiques différentes. On y retrouve les termes de patriotisme, de nationalisme, d'identité. Je voudrais illustrer ce que je viens d'entendre par deux exemples.

Le premier : la situation du Luxembourg le 10 mai 1940, au moment où l'Allemagne nazie a envahi la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. C'était un petit peuple de 290 000 habitants, qui dès le début de la guerre était menacé de disparition, d'éradication. Les nazis s'étaient promis de faire entrer dans le giron du Reich ces énergumènes, qui avaient oublié qu'ils appartenaient à la grande race germanique. Leur première mesure fut d'interdire l'usage de la langue française, dans le nom des rues, dans l'enseignement, parce que la France avait perverti ce petit peuple qui ne comprenait pas la grandeur de la nation dans laquelle il allait être intégré de force. Ils ont organisé, le 10 octobre 1941, un référendum avec toute une série de questions auxquelles tout le monde devait répondre, avec ses coordonnées personnelles : voulez-vous parler la belle langue allemande ou le patois luxembourgeois – même question pour la nationalité. Au début de



la guerre, les Luxembourgeois ne savaient pas trop où aller. Il n'y avait pas de grande résistance, mais petit à petit ils ont compris que leur identité était menacée. Donc la résistance a essayé d'expliquer à la population qu'ils allaient être intégrés dans le Reich allemand et il y a eu une réaction de haine



Images B. Obermosser (extraites de la vidéo de la conférence-débat)

contre « les Boches ».

Deuxième exemple : face aux grandes crises actuelles, je me rends compte que les gens renoncent à l'exercice de leurs droits démocratiques, comme si la démocratie ne menait à rien et qu'il fallait se donner à quelque grand leader. On s'en rend compte au CIM. Depuis quelques années vous avez remarqué comment le gouvernement polonais très conservateur du PiS instrumentalise de manière incroyable la politique mémorielle de leur pays. Ils ont aussi voulu amener les membres du CIM à considérer que c'étaient les Polonais qui avaient le plus souffert à Gusen. Nous sommes intervenus auprès de l'ambassadeur de Pologne, il y a 5 ou 6 ans, pour lui dire : « si vous continuez à venir avec vos soldats aux cérémonies internationales, que vous poussez de côté les délégations française ou italienne, vous ne serez plus invités ». Nous avons publié un communiqué pour dire : nous soutenons les efforts de la Pologne pour que le site de Gusen soit traité de façon digne maintenant, mais nous ne pouvons accepter qu'il y ait un hit-parade des victimes des camps de concentration. (...) Nous avons à cœur d'éviter ces nationalismes exagérés. L'un d'entre vous a employé le terme de nationalisme dévoyé : en fait c'est le patriotisme créé dans nos pays par l'occupant nazi, qui a été dévoyé par certains.



C'est Caroline Ulmann qui représentait l'Amicale à la **journée d'études Marcel Paul** organisée par l'Association Française Buchenwald Dora et Kommandos le 18 novembre à la mairie du XX^e arrondissement.



Anne Hidalgo, Maire de Paris et Carlos Moedas, Maire de Lisbonne ont inauguré le 23 septembre 2022 boulevard des Batignolles (XVII^e) une promenade en mémoire d'**Aristides de Sousa Mendes**, diplomate

portugais et Juste parmi les Nations, . Yves-Noël Hacq y représentait l'Amicale.



Photos Y-N Hacq

Premier effet perceptible du travail de la commission formation : une première séance de travaux pratiques, sans doute en visio-conférence, aura lieu en mars. Elle sera destinée à élargir le nombre des adhérents susceptibles de devenir des médiateurs pour accompagner et présenter l'**exposition photo**. La date précise sera fixée prochainement, et annoncée sur le site campmauthausen.org. Les personnes intéressées pourront alors s'inscrire en téléphonant ou en envoyant un courriel à l'Amicale.

Petit rappel :

Depuis l'année dernière, vous pouvez régler votre cotisation à l'Amicale par internet (utilisez le QR code ci-contre). Chèques ou virements demeurent possibles.



Le rendez-vous annuel de la **FNDIRP au Père-Lachaise** était cette année fixé au 27 octobre. À cette occasion, Yves-Noël Hacq a déposé la gerbe traditionnelle devant le monument de Mauthausen.

Yves-Noël Hacq a également assisté le 11 décembre à la commémoration de la **rafle des juifs de Tunis** dans la crypte du Mémorial de la Shoah.



Photo Y-N Hacq

Le voyage d'octobre

Rendre hommage et perpétuer le souvenir

Selon moi, le rôle de l'Amicale de Mauthausen est de ne pas faire mourir le souvenir horrible de la guerre et des choix nazis qui ont eu des répercussions énormes.

Pour ce faire nous visitons des lieux en lien avec cette histoire comme des camps, des kommandos, des stèles, des cimetières, des galeries... Nous déposons une gerbe en souvenir des morts français et espagnols mais aussi pour montrer que nous sommes toujours là pour lutter pour le souvenir de la guerre, pour ne pas laisser tomber dans l'oubli ce souvenir douloureux que portent de nombreuses familles victimes de ces déportations. Nous faisons une minute de silence à chaque fois que la gerbe est posée pour montrer notre soutien aux familles endeuillées.

J'ai trouvé ce voyage passionnant d'un point de vue culturel comme mémoriel. Ce voyage a été très enrichissant mais je l'ai trouvé aussi très dur mentalement. Les paysages étaient magnifiques. Je remercie pour tout cela toutes les organisations et Monsieur Jachet (de la Fondation de la France libre du Loiret), qui m'ont offert cette possibilité de découvrir une histoire bien méconnue aujourd'hui, mais qui s'est révélée très importante avec ce que nous vivons aujourd'hui.

Rémi Ollier

Lycéen à Orléans, lauréat du CNRD

Le caractère novateur de ce voyage

Après trois voyages de mémoire à Mauthausen en compagnie de l'Amicale, j'avoue que je m'attendais à y suivre une certaine routine (visite du camp central, des principaux camps annexes et dépôt de gerbes). Néanmoins, j'ai apprécié le caractère novateur du voyage de cette année. J'ai tout particulièrement aimé la mise en perspective socio-politique du système concentrationnaire ainsi que l'intérêt apporté au caractère systémique de la montée de l'austro-fascisme. Peut-être cela est dû à mes lectures du moment (Théorie Critique allemande et renouveau historiographique de la Seconde Guerre mondiale, Johann Chapoutot) ou bien à la participation cette année de nombre de primo-participant(e)s. Ce voyage avait quelque chose de rafraîchissant tout en permettant de comprendre ce qu'il s'est joué en Autriche durant l'entre-deux-guerres (et ses nombreux échos contemporains).

Xavier Declerck-Massart

Étudiant en sociologie à l'Université de Lausanne

Le voyage d'octobre dernier en Autriche a rassemblé plus de 40 participants – un groupe d'une grande diversité d'attentes, de connaissances, de générations, de proximités avec l'Amicale, et comptant trois lycéens et deux professeurs d'histoire, dont l'un, nouveau membre déjà très impliqué, a délivré généreusement des savoirs spécifiques.



Le groupe à Ebensee

Pour les organisateurs et accompagnateurs, la tâche fut lourde (mais passionnante), car il fallut aussi pallier l'indisponibilité de telle ou tel. Tous, nous avons vécu l'accomplissement de ce programme de quatre jours comme une course après le temps (programme trop chargé ? mais comment l'alléger...?) : nul n'a traîné les pieds. Et tous ont signifié avoir appris et vécu bien plus qu'ils ne l'avaient imaginé.

Chaque jour, en chaque lieu, les amis autrichiens nous ont fait un accueil chaleureux, apportant des connaissances pointues de contextualisation, facilitant l'approche du réel historique et actuel, allant parfois jusqu'à anticiper le soir à notre hôtel le rendez-vous du lendemain.



Martha Gammer nous accueille au Mémorial de Gusen

Pour le dernier dîner, le responsable du *Gedenkdienst* (Service civil) nous a rejoints, accompagné du *Gedenkdienster* 2021-22, Niklas Graf. À Ebensee comme à Melk, Gusen ou Steyr, nous avons arpenté plus que le minimum. À Vienne, le choix de jeter un regard vers ce qui est, pour l'Autriche, la tragédie à double face de l'Anschluss – la disparition de la nation, l'élimination des juifs – reposait sur la disponibilité que voulut bien nous accorder la personnalité qui, au niveau institutionnel, porte cette mémoire dans le pays, Hannah Lessing : elle nous a présenté l'impressionnant anneau de mémoire des victimes juives en Autriche inauguré il y a un an ;



Le mur des noms occupe le centre de la place Otto Wagner.
Hannah Lessing commente pour nous ce mémorial

puis nous a conduits vers la directrice pédagogique du musée juif. La visite prévue de l'hôpital psychiatrique de Steinhof aura lieu une autre fois, les



Hannah Landsman, directrice pédagogique du musée juif

contraintes sanitaires l'ayant empêchée ; néanmoins notre parcours dans la capitale autrichienne a ouvert des chemins vers des voyages possibles, permettant

de mieux comprendre que Mauthausen n'est pas l'épicentre du récit national de la période nazie.

Le moment est donc venu d'interroger les voyages d'octobre, puisqu'ils attirent des participants, et que ne pèse sur eux aucune contrainte de programme. Nullement pour critiquer, d'aucune façon, ce qui fut accompli, à toutes les époques : l'accessible, avec les moyens disponibles. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'accéder à d'autres dimensions du réel.

Esquissons à grands traits l'histoire de nos voyages. Les anciens déportés hantèrent dès les premières années les vestiges de Mauthausen et des principaux camps satellites où furent internés des Français, pour l'hommage aux morts et pour constituer, empiriquement, dans la superposition de paroles spontanées, un répertoire de témoignages *in situ* du vécu concentrationnaire. Très vite et pour plusieurs décennies, ces « pèlerinages » ménagèrent une part qu'on peut dire récréative, accolant à la déambulation sur les traces de Mauthausen des chromos de l'Autriche pittoresque, jusqu'au kitsch caricatural : à Vienne, Schönbrunn, tavernes de Grinzing et musiciens tziganes ou, dans la ruralité bucolique (que les cartes électorales attestent être le socle constant de l'extrême droite néonazie), des images saturées de représentations culturelles : auberge du cheval blanc à Sankt Wolfgang, lacs du Salzkammergut, ville-musée de Salzbourg. Nombreux à l'Amicale sont ceux à qui l'Autriche a été proposée sur ce mode, longtemps sous la conduite d'Émile Valley et Jacques Henriët. Une deuxième époque va de Daniel puis Michelle Piquée-Audrain à Patrice et Chantal Lafaurie : autour d'un savoir-faire plus élaboré faisant appel, aussi longtemps que ce fut possible, à des déportés-témoins. Les deux dernières décennies, la découverte et la didactique des sites du camp devinrent le but quasi-exclusif du périple, sur un nombre accru de sites du camp – *exit* les séquences touristiques, leur caractère manifestement factice participant de l'occultation du pays réel (politique, société, culture vivante), sans que celle-ci pose question – sauf sous le choc épisodique de quelques figures politiques, Waldheim, Haider, tout récemment Hofer / Kickl, confortant l'idée que l'Autriche n'était guère fréquentable.

Le voyage d'octobre



Karl Lueger, maire de Vienne de 1897 à 1910, antisémite notoire. La Ville a choisi de ne pas effacer les graffitis (Schande signifie honte)

française, les productions culturelles sans exclusive.

La pérennisation de nos « voyages d'octobre » ne peut être garantie : elle dépend des demandes et retours que captera l'Amicale, de notre inventivité raisonnable. Comment ne pas souhaiter qu'ils perdurent ? Pour leur intérêt intrinsèque et parce qu'ils sont l'un des meilleurs gages de notre utilité.

Ceci implique au premier chef une activité de formation permanente, pour consolider le cercle des accompagnateurs potentiels, tout en partageant mieux les prérequis au sein du groupe pour réduire le partage avec les participants : c'est la fonction du dossier documentaire qui leur a été remis en



Dans les galeries de Bergkristall, sous la conduite d'un jeune guide autrichien

octobre. En somme, comme toujours, renforcer les moyens humains.

Ceci suppose aussi le soutien accentué d'amis autrichiens ! Si les germanistes parmi nous sont trop peu nombreux, ils sont aussi insuffisamment

Il nous apparaît qu'il est temps de porter le regard sur la société autrichienne, de replacer l'époque nazie dans l'histoire de l'Autriche au XX^e siècle : avant 1938, après 1945, et dans l'entre-deux. Le champ des repères exploitables est immense : des historiens ayant écrit en français, de Felix Kreissler à aujourd'hui (lire p.27), la littérature autrichienne, mais aussi

sollicités sous cet angle. Enfin, ne perdons pas de vue que nous n'avons pas vocation à devenir une société savante.

À aucun moment de notre longue histoire, le Bulletin n'a exposé les éléments d'une réflexion globale sur nos voyages en Autriche : tant il allait de soi que le contact avec « les pierres qui parlent » suffisait, que cette fausse évidence n'avait pas à être mise en doute.

Daniel Simon



Au micro: Alexandra Engelbrechtsmüller et Karl Ramsmaier (Steyr), Wolfgang Quatember et Ute.Bauer (Ebensee), Lucien. Grillet (Hartheim)
Les participants au voyage ont mis leurs photos en commun.

Pour **juin 2023**, une réflexion est engagée pour renforcer notre participation aux commémorations annuelles sur les deux sites du **Loibl Pass**, samedi 10 juin. L'idée : allonger de deux jours le périple, donc étendre notre parcours. Parmi les pistes à l'étude : une extension vers Trieste et les camps fascistes de la région.

Première étape : que les personnes qui seraient partantes veuillent bien se signaler à l'Amicale avant la fin février.

Voyage à Mauthausen (5 au 9 mai 2023)

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 15 MARS 2023

Voyage de commémorations et de rencontres du 5 au 9 mai 2023 à l'occasion du 78^e anniversaire de la libération du camp de Mauthausen et de ses camps satellites

À remplir pour chacun des participants et à nous retourner accompagné d'un acompte de 100 € par personne, acquis à l'Amicale en cas de défection après le 5 avril 2023.

NOM : Prénom :

(Tels qu'ils figurent sur votre carte d'identité ou votre passeport)

Date de naissance :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone fixe : N°portable :

Adresse e-mail :

Avez-vous un lien personnel avec une personne déportée à Mauthausen ? OUI ☐ NON ☐

Quel est son nom et ce lien ?

Cette personne est-elle morte en déportation ? OUI ☐ NON ☐

Venez-vous au camp pour la première fois ? OUI ☐ NON ☐

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE MALADIE, D'HOSPITALISATION OU D'ACCIDENT PENDANT LE VOYAGE :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Travail : Portable :

SÉJOUR 4 nuits en pension complète chambre individuelle : 650 € (maximum)

SÉJOUR 4 nuits en pension complète chambre double : 600 € (maximum)

Les participants se rendent en Autriche par leurs propres moyens mais peuvent se retrouver à l'aéroport de Vienne-Schwechat vers 13 h. Au départ de Roissy-Charles-De-Gaulle, le vol d'Austrian Airlines de 10h 05 arrive à Vienne à 12h et propose un retour à 13h05 pour une arrivée à Paris à 15h05.

Si vous n'êtes pas membre de l'Amicale de Mauthausen, un supplément de 40 € vous sera demandé, valant une année de cotisation (l'Amicale y est contrainte, n'étant pas une agence de voyage).

Du nouveau pour Gusen

Futur site et mémorial de Gusen : la réflexion progresse

Le gouvernement autrichien a gravé dans le marbre la création d'un nouveau lieu de mémoire et de médiation sur le site de Gusen, dont la forme, les contenus et les actions restent à définir.

Il viendra en complément des lieux de mémoire existants : la stèle dressée par l'Amicale devant le crématoire dès la fin de la guerre, le mémorial conçu par l'agence italienne BBPR (dont deux associés étaient directement concernés par Mauthausen et Gusen) et construit avec une souscription, puis le petit musée venu se greffer en 2004. Il aura vocation d'être un lieu de découverte de l'ampleur du camp, un lieu de sensibilisation, de connaissance et de réflexion destiné à tous les publics.

Pour cela, le gouvernement a fait l'acquisition de terrains correspondant à peu près à l'ancienne place d'appel, à des baraques, au concasseur. Ce dernier, pour mémoire, est déjà classé au titre des Monuments historiques. Pour ce qui est de l'acquisition d'autres lieux, comme le *Jourhaus* (l'ancienne porte du camp) propriété privée, la négociation avec les propriétaires a été engagée.

Parallèlement, une étude pilotée par le *Mauthausen Memorial* et le *Burghauptmannschaft Österreich*, BHÖ (direction des Monuments historiques autrichiens) a – à l'issue d'une consultation publique – été confiée à deux agences viennoises : *art:phalanx Kultur & Urbanität* et *herri&salli Architekten*.

art:phalanx a la mission de mettre en place un processus participatif pour définir les grandes lignes du projet, d'en établir la feuille de route. Pour cela, des entretiens et des ateliers ont été mis en place par les chargés de mission avec les politiques, les diplomates, les voisins du camp et habitants de Langenstein, les associations de mémoire...

herri&salli a la charge d'établir un schéma directeur qui sera validé puis transmis aux futurs concepteurs au cours d'une consultation internationale. Cette partie de l'étude comprendra les mesures de protection des terrains et vestiges, la mise en évidence du paysage de mémoire *Mauthausen, Gusen, St-Georgen*, l'accès et l'accessibilité...

Le volet conceptuel (à qui s'adresse-t-on ? que transmet-on ? comment ?) est engagé. Le résultat des entretiens et ateliers, de cette concertation ouverte, permettra de passer au volet urbain et architectural (schéma directeur). Nous étions invités le 30 novembre dernier à un atelier où se sont retrouvées plusieurs associations membres du CIM : Allemagne, Autriche, France, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Ukraine. L'Italie était excusée pour cause de Covid.

Je m'interrogeais beaucoup sur les raisons profondes de ce *workshop* : étions-nous consultés par principe ? Notre présence vaudrait-elle accord pour valider les principes de ce projet ? Notre parole serait-elle prise en compte et entendue ? Le déroulement de cette journée a permis d'exprimer ce sentiment d'inquiétude partagé par plusieurs, puis de se sentir, en fin de journée, rassurés par la finesse de nos interlocuteurs et la qualité du travail fait. Tout était organisé pour que chacun s'exprime, identifie les enjeux et les objectifs qu'il imagine pour un tel projet et pour mettre en évidence des points de vigilance.

Ce qui est apparu au fil de cette journée, c'est évidemment la nécessité d'une vision globale du projet : pouvoir accueillir et permettre de se recueillir, donner à comprendre l'organisation et l'histoire, mais surtout d'être inclusif, participatif, accessible (du point de vue physique et sensoriel), de développer le numérique pour se déplacer, découvrir et approfondir. De permettre aux plus jeunes, des voisins aux Européens, de s'approprier le site (ressources, échanges, médiation, événements...), de dépasser la notion de musée pour trouver une nouvelle forme mémorielle et dynamique.

Évidemment, le rapport dont nous serons destinataires en février sera une synthèse qui tiendra compte des observations de l'ensemble des groupes de travail rencontrés et dégagera des lignes directrices. Nous pourrions alors apprécier la synthèse et sa restitution. Nous reviendrons alors vers vous.

Nous aurons donc au printemps 2023 du travail afin de valider les orientations qui se dessineront et d'apporter l'ensemble de nos remarques.

Laurent Laidet

9.11.2022 *Der Standard* — 84 ans après les pogroms de novembre : une cérémonie commémorative sous forme de marche lumineuse

En souvenir de la Nuit de Cristal du 9 novembre 1938, au cours de laquelle presque toutes les synagogues de Vienne ont été pillées puis incendiées en peu de temps, de jeunes Autrichiens ont participé à la marche solidaire Light of Hope, reliant la Heldenplatz à la Judenplatz. « Quand on se mêle à cette foule, on reconnaît bien sûr beaucoup de gens, on se serre les coudes en tant que communauté, on pleure et on se souvient ensemble, mais ce sont surtout les visages que l'on ne reconnaît pas qui nous réjouissent, ce sont des Autrichiens et des Autrichiennes qui n'ont pas grand-chose à voir avec le judaïsme, mais qui viennent quand même témoigner leur solidarité », raconte un membre d'une organisation de jeunesse de la communauté juive. Cela n'a pas toujours été le cas, car ce n'est qu'en 2016 que l'on a commencé à ouvrir la marche à tous. En 2019, environ 2 500 personnes ont participé à la marche à Vienne. Après une pause de deux ans due à la Covid-19, la cérémonie commémorative a de nouveau eu lieu cette année.

3.11.2022 *Der Standard* — Rapport sur l'antisémitisme : au moins deux incidents anti-juifs par jour

Le nombre d'incidents antisémites a diminué depuis la pandémie de Corona virus. Cependant, entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022, 381 incidents antisémites ont été signalés. Au cours de la même période de l'année précédente, il y avait encore 562 cas. Le président de la communauté israélite a déclaré : « Le recul du nombre total d'incidents déclarés est réjouissant. Mais en y regardant de plus près, des problèmes particuliers apparaissent, car le nombre de menaces et d'agressions physiques reste au même niveau élevé de 2021 ». Les agressions verbales et physiques contre des enfants et des jeunes identifiés comme juifs sont fréquentes. Le rapport précise que la majorité des agressions est idéologique, avec 201 incidents liés à l'extrême droite, 81 à d'extrême gauche et 34 aux musulmans.

14.11.2022 *Kleine Zeitung* — Réforme de la loi sur les interdictions

L'année dernière, lors d'une manifestation contre les mesures sanitaires, certains participants portaient des étoiles jaunes sur lesquelles on pouvait lire le mot *Ungeimpfter* (non vacciné). La loi d'interdiction devrait à l'avenir permettre de lutter contre cette forme de banalisation. En outre, poster depuis l'étranger des contenus antisémites adressés à l'Autriche, ou des contenus minimisant l'Holocauste, deviendra répréhensible. Grâce à cette réforme, les autorités pourront confisquer les objets de dévotion nazis sans procédure pénale. Jusqu'à présent, leurs détenteurs n'étaient pas punis. Selon Karoline Edtstadler, ministre de la Constitution autrichienne, de tels objets « appartiennent à un musée ou doivent être détruits ». En outre, si on a connaissance de fautes inspirées par le nazisme commises par des fonctionnaires, les responsables seront, en vertu de la loi d'interdiction, automatiquement démis de leurs fonctions. Une déjudiciarisation sera possible, sous forme d'un entretien avec un témoin de l'époque ou d'une visite de l'ancien camp de concentration de Mauthausen, permettant de réduire ou de remplacer une peine de prison, y compris pour les adultes, ce qui jusque-là n'était possible que pour les jeunes délinquants.

22.11.2022 *Kurier* — Mémorial du camp de concentration de Mauthausen : La numérisation au service de l'information

Le Mémorial du camp de concentration de Mauthausen renouvelle sa collaboration avec le United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) à Washington. L'objectif de cette collaboration est de sauvegarder et de numériser les fonds d'archives. Dès l'année prochaine, l'USHMM numérisera des centaines de milliers de pages d'archives des deux mémoriaux, mises ensuite à la disposition des chercheurs, des familles des victimes et d'autres personnes intéressées. « Cette coopération nous permet de remplir notre obligation envers les familles et de contribuer à l'élucidation des biographies des victimes », souligne Barbara Glück, directrice du Mémorial du camp de concentration de Mauthausen.

Julian Petritsch



Alexander PRENNINGER, *Das letzte Lager*, Mauthausen-Studien, Band 16. New academic press, 2022. 412 pages. (Le dernier camp, convois d'évacuation et marches de la mort dans la phase finale du complexe concentrationnaire de Mauthausen).

« Il y eut encore beaucoup d'évacués qui moururent dans les camps après leur arrivée, et beaucoup sur leur chemin de retour. Après la libération, la moitié de l'Autriche était pleine de tombes d'assassinés ou de morts par épuisement qui avaient été poussés à travers le pays lors des dernières convulsions du régime national-socialiste. C'est à eux tous qu'est dédié ce livre. » Telles sont les lignes qui referment cet important livre d'un des historiens autrichiens aujourd'hui à l'œuvre pour affiner la connaissance de l'histoire du camp et de son système. Le titre, lapidaire, est parfait : Mauthausen fut bien le dernier grand camp à être libéré, non sans avoir reçu, pendant des mois, des détenus venus de nombreux et très divers autres sites de concentration, d'incarcération et de répression gérés par la SS. Prenant ainsi le phénomène concentrationnaire par la fin, ce regard paradoxal apporte pourtant des vues et des questions nouvelles.

L'auteur choisit d'étendre à son maximum la période des évacuations vers Mauthausen et ses satellites : en la faisant commencer dès septembre 1943 à Dniepropetrovsk, puis début 44 en Lituanie, avant même les évacuations de Majdanek et Varsovie ; en intégrant à cette étude systématique, entre autres exemples hétérogènes, l'arrivée à Steyr, au printemps 45, de membres de la SS-Baubrigade de l'île anglo-normande d'Aurigny, à Mauthausen de détenus de prisons de Vienne et du camp d'Oberlandsdorf, puis les marches des travailleurs forcés du Süd-Ost Wall, jusqu'au camp central et à la zone de mort de Gunskirchen.

Le livre est construit en deux parties : trois chapitres pour les évacuations extérieures d'autres camps ou réseaux vers celui de Mauthausen, trois chapitres pour les transferts internes à ce réseau et au territoire autrichien qui devaient aboutir en Haute-Autriche (camp central, Ebensee). Il relie systématiquement (donc précisément) l'histoire de ces évacuations à l'évolution de la situation militaire du Reich, et il justifie la double formule du sous-titre : toutes les évacuations ne furent pas des marches, et toutes ne furent pas aussi mortifères que celles qui ont fixé

dans la mémoire des rescapés la formule « marches de la mort ».

On ne peut rendre compte ici de toute la richesse de cette synthèse née d'une longue fréquentation de sources multiples : chaque cas est étudié avec minutie, à partir des archives des camps, des ordres successifs de Himmler et de ses subordonnés, des dépositions des bourreaux lors des procès (celui de Dachau en particulier) mais en intégrant systématiquement, dès qu'ils existent, les témoignages disponibles des habitants et autres témoins, mais surtout des victimes. Les plus nombreux proviennent du *Mauthausen Survivors Documentation Project* (MSDP) conduit au tournant du XXI^e siècle dans dix-neuf pays auprès de 846 survivants. Dans chaque chapitre, chaque cas est donc l'objet d'une histoire objective, fondée sur des critères scientifiques, puis sur la présentation critique, souvent comparée et toujours respectueuse, de plusieurs témoignages de rescapés. On devine alors la grande diversité culturelle, sociale, nationale et politique des populations ainsi transportées au cœur de l'Autriche ; diversité aussi des conditions climatiques, logistiques, sanitaires, des transports. Ces multiples sources de diversité se reflètent dans les réactions à des situations parfois identiques. Certaines étapes sont quand même des quasi-invariants de ces récits individuels : la faim, la fatigue extrême, la tension entre terreur et espoir d'amélioration à l'occasion d'un changement de camp, la découverte angoissée de la muraille de granit à l'arrivée, le besoin d'évaluer rétrospectivement ce qui fut « le pire ». Les sources françaises sont sollicitées à leur juste place : dans le MSDP, mais aussi parce que le travail de l'Amicale, ses bulletins et son Ille Monument sont cités avec méthode. On croise ainsi Gisèle Guillemot, Paul Le Caër, Jean Lafitte, mais aussi Fernand Alby, Pierre Le Bozec, Roland Lecoutre... Et une bonne quarantaine d'autres.

En lien étroit avec les débats d'historiographie générale sur les camps, l'auteur ne manque évidemment pas de refaire, pour chaque évacuation, le dénombrement et le récit des mises à morts, et constate, là encore, de grandes disparités, selon les ordres reçus et certains choix pleinement imputables aux responsables respectifs des convois : « tout au souci de leur propre destin, la vie d'hommes émaciés et en haillons leur était indifférente. » Il semble douter des projets d'extermination juste avant la libération de certains camps annexes, et affirme qu'en tout cas les évacuations proprement dites, aussi meurtrières

qu'elles aient été, ne résultaient pas d'un *objectif génocidaire*, mais de la résorption, de moins en moins contrôlée, de l'espace occupé par le Reich, jusqu'à ce « réduit alpin » qui, dans la tête des SS encore persuadés de la victoire finale, n'était pas qu'un mythe. Il appelle aussi à établir une histoire des relations au sein du système concentrationnaire, dont les évacuations montrent la complexité.

L'ampleur et la précision de ce travail montrent donc que la recherche historique sur les camps a encore beaucoup de travail devant elle, pourvu qu'on lui permette d'exister et qu'on la sollicite. Outre qu'elle intéresserait un public dont notre Amicale donne une assez juste image, une version française d'un tel livre permettrait peut-être que l'exemple autrichien d'une solide école d'historiens offre à l'université française une meilleure vision d'enjeux historiographiques renouvelés qui justifieraient de restituer des moyens à la recherche sur les camps nazis. **CS**



Jean-Numa DUCANGE,
La République ensanglantée,
Berlin, Vienne : aux sources du
nazisme, Éd. Armand Colin
2022, 267pp., 24,90€.

Cet ouvrage étudie la période révolutionnaire qui suit la défaite en 1918 des Empires de l'Europe centrale, et la proclamation des Premières Républiques

en Allemagne et en Autriche. Si le mouvement spartakiste est assez bien connu du grand public, les événements autrichiens le sont moins — et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ce livre. Cet ouvrage analyse comment l'austrofascisme, à partir de 1934, se construit en réaction à des mouvements républicains, populaires, revendicatifs. La révolution russe en 1917 a bouleversé les équilibres européens et inspiré les organisations socialistes puissantes en Autriche depuis la fin du XIX^e siècle. Ce sont des « Conseils » de soldats et d'ouvriers qui se forment, manifestent, organisent des grèves et définissent des revendications. Ainsi, la grève chez Daimler à Wiener Neustadt, qui début le 14 janvier 1918, s'étend largement le lendemain et ce mouvement massif, le plus important qu'ait jamais connu l'Autriche, est resté dans la mémoire sous le nom de *Jännerstreik*. Avec la proclamation de la République et la nouvelle constitution, le droit de vote est accordé aux femmes, et de nombreuses mesures sociales sont adoptées : dès 1919 le versement de pensions de guerre, les premiers

congés payés, et la « loi sur les châteaux » qui redistribue les biens des Habsbourg aux victimes de guerre et aux plus miséreux. Enfin, la loi reconnaît les Conseils ouvriers comme conseils d'entreprise. Ainsi « l'Autriche se dote de la législation sociale la plus avancée de l'Europe ».

La réaction des forces conservatrices et nationalistes fut violente. Animées par la crainte d'une contagion de la révolution soviétique, elles s'opposent au mouvement ouvrier, au socialisme, à l'idée d'internationalisme, et l'antisémitisme est leur levier commun. Ainsi naît le concept de « judéo-bolchévisme ». Hugo Breitner, par exemple, responsable aux finances de la Ville de Vienne, est insulté parce qu'il est juif dans des tracts et des affiches, et les franges les plus radicales, où l'on trouvera le parti nazi, clament « les Juifs sont au pouvoir ». On sait où a mené cette idéologie de haine...

Un livre qui éclaire une période de l'histoire de l'Autriche que l'Amicale pourrait chercher à mieux connaître. **SL**



L'exposition sera à **Luxembourg du 11 janvier au 26 février 2023** à l'invitation de l'Amicale des anciens

prisonniers
politiques
des camps
luxembourgeois
et de la Fondation
nationale de
la Résistance,



Luxembourg (voir
bulletin n°370).

*L'abbaye de Neumünster à Luxembourg
Crédit photo Share alike 3.0, Luxembourg
(Wikipedia)*

*Centre Culturel de Rencontre, Abbaye de Neumünster
28, rue Münster - L-2160 Luxembourg*

Puis, à **Ambérieux-en-Bugey**, elle sera accueillie
du 11 mars au 8 avril par l'Association du Château
des Allymes et l'Association pour l'histoire d'Aranc.

Mauthausen dans la presse espagnole

Mes priorités dans la vie sont généralement claires, merci Papa, je tiens donc d'abord et avant tout à souhaiter à tous les membres de l'Amicale une merveilleuse année 2023.

La presse espagnole en ce dernier trimestre reflète sans aucun doute l'effort continu des associations locales ou régionales pour honorer les déportés. La mise en place de *pierres d'achoppement*, sous différents formats, reste l'option préférée. On trouve dans la presse des reportages sur les multiples pierres installées dans toute l'Espagne, 18 à Ibiza, 17 à Madrid, 4 à Benifallet, entre autres exemples de ce que la presse a publié mais aussi celle, unique d'Alejandro del Real, né à Valverde del Majano. Ce fut la seule victime du village, son hommage était tout aussi nécessaire que les autres. Difficile de dire quelle référence est plus émouvante. On peut aussi lire, dans certains cas, les biographies de toutes les victimes, souvent préparées soit par les collectifs pour la préservation de la mémoire, soit par des étudiants qui choisissent de participer au projet. C'est incroyablement émouvant ! Toutes ces femmes, tous ces hommes, victimes du nazisme et du franquisme, juste parce qu'ils avaient défendu la république, parce qu'ils étaient maîtres d'école, parce qu'ils savaient ce qu'ils voulaient, parfois parce qu'ils étaient au mauvais endroit au mauvais moment, certains ont survécu, d'autres non, beaucoup sont décédés en France sans pouvoir retourner dans leur pays. La répétition de situations injustes avec le même dénouement tragique est un coup de poing dans le ventre.

Le 5 novembre, l'Amical de Barcelone a réalisé son assemblée annuelle à Lérida, environ 80 personnes y ont assisté. Il y a sur Segre.com un reportage sur le programme, très complet, de l'assemblée au terme de laquelle Joan Calvo a été réélu président.

On trouve sur RTVE (radio nationale) une interview de Concha Diaz, vice-présidente de l'Amical de Barcelone, à l'occasion de la remise du prix « Corona Esther 2022 », décerné par le centre Sefarad Israel de Madrid, pour son engagement en faveur de la mémoire des victimes de la Shoah, des républicains espagnols et de toutes les autres victimes du nazisme. Mes félicitations à Concha !

Tant la web TV de TeleMadrid que *Madridiario* se font l'écho de la mise en place et inauguration du monument aux déportés à Madrid, impulsé par

l'Amical de Barcelone. Concha Diaz a déclaré que « c'était une énorme satisfaction ». L'œuvre est de José Miguel Utande.



Photo madridiario.es

Je ne vais pas juger le monument en soi, à moi il me plaît mais les goûts et les couleurs... Ce qui est important c'est qu'un monument approuvé en 2017 soit enfin installé. Je m'étais plus ou moins promis de ne pas lire les commentaires mais voilà, la tentation a été la plus forte. Est-ce que les madrilènes ont changé en 5 ans ? L'Espagne a changé ? Ou seules les personnes qui sont contre ont envie de commenter ? En tout cas voilà les deux qui ont eu le plus de « like » sur internet :

Asombroso que uno de los monumentos más enormes de la ciudad se dedique a un hecho tan secundario! Además, ya es el tercer monumento en Madrid al mismo tema. Se han pasado una barbaridad (Étonnant que l'un des monuments les plus énormes de la ville soit dédié à un fait aussi secondaire ! En outre, c'est déjà le troisième monument à Madrid sur le même thème. Ils exagèrent !)

Muy bonito la verdad, a ver cuándo hacen uno en memoria de los 2500 asesinados de Paracuellos (Très beau, vraiment ! Reste à voir quand ils en feront un à la mémoire des 2 500 assassinés de Paracuellos)

C'est pour moi le symbole de l'Espagne actuelle, entre les groupes pour le respect de la mémoire, souvent locaux ou régionaux et très actifs, qui donnent envie de sourire à la vie et au futur et la droite, de plus en plus extrême, qui ne craint plus de montrer son vrai visage. La même impression quand on lit les articles sur les dégâts causés à certains monuments, dur de lire que le monument d'Almería est un lieu de rencontre... pour le « botellón » (beuverie à l'air libre). Comme d'habitude, j'aime finir sur une note positive, j'aimerais féliciter Laura Gutierrez pour le XXVI^e prix « Journalisme de la Province de Valladolid » qui lui a été décerné pour ses travaux « Matías, de Mauthausen a Castronuño » et « Eres nieto de Matías, el de Mauthausen ? » (Tu es le petit fils de Matías, celui de Mauthausen ?), publiés dans le *Diario* de Valladolid. Un vrai plaisir de savoir que le sujet peut encore retenir l'attention d'un jury.

Nathalie Serra

Dans la presse des associations

Le Serment – n°385, juillet, août, septembre 2022

- Est publiée la déclaration faite par le Comité international Buchenwald Dora et Kommandos suite à la destruction des sept arbres plantés sur la « Route du sang vers Buchenwald » à la mémoire des victimes de ce camp.
- Un dossier relate l'histoire du Kommando d'Ellrich depuis sa création au printemps 1944 jusqu'à l'état actuel du site.

Gurs, souvenez-vous – n°168, septembre 2022

Une première cérémonie officielle s'est déroulée le 25 juin 2022 sur le site du camp de Buglose près de Dax. Ce camp faisait partie de la cinquantaine de camps de travail ouverts par l'occupant. Les prisonniers de guerre de ce camp étaient des « coloniaux », soldats originaires d'Afrique ou d'Indochine, d'où la présence à la cérémonie outre des préfet, sous-préfet, maire et élus divers, des consuls du Sénégal, du Maroc, des Etats-Unis.

La Lettre de la Fondation de la Résistance – n°110, septembre 2022

- Le dossier « L'École et la Résistance, des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940 – 1945) est détaillé en trois parties : « L'École des années sombres » (l'École à la veille de la guerre ; l'École dans la drôle de guerre ; la défaite, l'exode et les débuts de l'Occupation ; la révolution nationale à l'École ; les hommes de Vichy), « Résister à l'École (une résistance enseignante ; une résistance des élèves ; la résistance au quotidien en milieu scolaire ; la répression allemande contre les enseignants et les élèves résistants), « Penser l'École de demain » (la place de l'École dans les discours résistants sur la défaite de 1940 ; l'École de la France libre ; l'École de la Résistance ; l'École de la France libérée).
- Est publiée la lettre de cadrage de l'Inspection générale de l'Éducation nationale signée Tristan Lecocq, Inspecteur général (histoire-géographie), président du collège national des correcteurs du CNRD.

Oranienburg Sachsenhausen – n°243, septembre 2022

Au sujet du procès de Josef Schütz, ancien gardien au camp de Sachsenhausen, actuellement le plus vieil accusé de crimes nazis (101 ans), est reproduit un extrait de la quatrième partie de la plaidoirie tenue le 23 mai 2022 par Thomas Walter représentant les 11 parties civiles.

Le Déporté – n°612, octobre 2022

Ce numéro de la publication de l'UNADIF-FNDIR fait une large place au camp du Struthof-Natzweiler avec l'interview de J.-P. Pesson dont le père Louis fut interné dans ce camp avant d'être transféré à Dachau et avec l'exposition du rôle de ce camp pour la transmission de la mémoire.

Le Patriote Résistant – n°977, septembre 2022

« Ne jamais oublier » thème consacré de ce numéro qui évoque en particulier les 35 résistants exécutés par des officiers SS à la cascade du bois de Boulogne, ainsi

que les 7 résistants des Forces françaises de l'intérieur tués rue Leroux à Paris. Évoque à nouveau le massacre d'Oradour-sur-Glane.

On peut citer également un article particulièrement intéressant « *Les Tsiganes face aux persécutions nazies* ».

N° 978, octobre 2022

Hommage est rendu aux figures de la Résistance et de la déportation disparues durant l'été mais dont demeure l'empreinte de leurs actions, de leurs parcours, de leur générosité ainsi que de leur dévouement.

Est évoquée la dirigeante d'extrême droite qui va diriger l'Italie, une première depuis la création de l'Union européenne.

N° 979, novembre 2022

Y est joint un fascicule spécial consacré au Concours national de la Résistance et de la déportation 2022-2023. Est à noter l'entretien très intéressant de Franck Jakubek avec le lieutenant-colonel – en retraite – François Jaquet, délégué général de la flamme sous l'Arc de triomphe depuis 2011.

Le Réveil des Combattants – n°885, octobre 2022

L'association des fusillés de Souge présente l'histoire de ce camp (1940-1944) et de ses 256 fusillés.

- n°886, novembre 2022

Rappelant l'accession de Mussolini au pouvoir en octobre 1922, le « Cahier Mémoire » traite de l'histoire de l'extrême droite et de sa renaissance après la Seconde Guerre mondiale.

Mémoire et Vigilance – n°97, octobre-décembre 2022

Ce numéro traite des enfants et des adolescents dans le système concentrationnaire nazi. Sont décrits leur sort ainsi que celui des femmes enceintes et des enfants nés dans les camps.

Notre Musée – n°243, novembre 2022

La revue de l'association du Musée de la Résistance Nationale – mRn – donne la plume à Thomas Fontaine pour le dossier France, 1942 : Réprimer la Résistance, débiter la « Solution finale ». Ce dossier se compose de sept chapitres : Exécuter et déporter des otages, Le début des déportations des Juifs de France, Convoi des otages communistes du 6 juillet 1942 : les « 45 000 », Le maintien des condamnations à mort prononcées par les tribunaux militaires, Un nouvel outil répressif, de terreur : le décret « NN », La « Gestapo » à la tête de la répression en France occupée, Le bilan meurtrier de l'année 1942. Ce dernier chapitre mentionne d'une part que 1430 personnes ont été fusillées et au moins 3300 autres déportées dans le cadre de la répression et d'autre part que de la mi-juillet à la mi-novembre 1942 38 convois ont déportés plus de 37 000 Juifs de France.

Marion Bénech et Claude Dutems

Hommages

Bernard Ores était un membre de l'Amicale de Mauthausen fidèle, généreux, modeste, attentif aux autres, animé de cette amitié indéfectible et de cette solidarité reliant entre eux nombre de déportés survivants, qui adhéraient au Serment de Mauthausen. Lors d'un témoignage sur la Shoah, Bernard Ores disait : « toute l'humanité a le même ADN ».

La plupart d'entre eux, en rentrant des camps, ont repris, parfois difficilement mais toujours courageusement, le cours de la vie, ou des études, pour les plus jeunes, sans pouvoir parler de leur déportation ; et souvent on ne voulait pas les écouter, on leur demandait de tout oublier.



En 2017 - Photo J. Laveille

Bernard Ores, juif polonais, rescapé des ghettos, dont la famille entière — ses parents, ses sœurs — avait été assassinée, après avoir été arrêté par la Gestapo et condamné à mort, en juin 44, fut transféré à Cracovie, puis condamné aux « travaux forcés », fut déporté à Mauthausen, à 22 ans, pour être affecté après 15 jours d'épreuve à la carrière, au camp de Melk, puis il travailla au kommando d'Amstetten, jusqu'à l'évacuation du camp de Melk avant l'arrivée des troupes alliées en avril 1945 : une marche de la mort conduite par les SS, vers Ebensee, à l'ouest de l'Autriche où furent regroupés les détenus des camps de l'Est ; où ils trouvèrent un camp surpeuplé, exténué, et qui fut libéré à l'arrivée des troupes américaines, le 6 mai 1945.

Retourné en Pologne, il fait des études d'ingénieur chimiste, puis arrive en France et intègre l'École de chimie de Lyon, en même temps qu'il fonde une famille ; plus tard il développe ses amitiés lyonnaises, où il retrouve en particulier son ami Georges Bernard, déporté à Melk et Ebensee, disparu en 2010, et la section de Lyon de l'Amicale de Mauthausen. Petit à petit il commence à sortir du silence, à témoigner, à écrire, « c'est une libération » dit-il. Il participe à plusieurs voyages à Mauthausen, avec sa famille. Avec sa femme, Irène, il venait quelquefois à l'Amicale, où nous étions heureux de sa visite pour nous soutenir !

Aujourd'hui l'Amicale de Mauthausen s'associe

à la peine de sa famille et l'assure de pérenniser sa mémoire comme celle de tous les déportés de Mauthausen, résistants, juifs, raflés, qui subirent la barbarie nazie.

Caroline Ulmann

Bernard Maingot

Angers, Église protestante réformée, 21 octobre 2022

Hommage prononcé par Daniel Simon, président de l'Amicale de Mauthausen

J'ai rencontré souvent durant plus de deux décennies Bernard Maingot dans sa position d'ancien déporté, parmi ses camarades, puis sans eux, puisqu'il aura été le dernier à participer aux réunions statutaires de l'Amicale de Mauthausen, à nous faire confiance pour tracer l'avenir de la mémoire de ce que ses camarades et lui-même avaient subi. L'un des tout derniers que nous aurons côtoyé, écouté, que des groupes de lycéens ont questionné sur ce que fut la déportation dans un camp nazi.



En 2015, avec sa fille aînée.
Photo C. Fresquet

Pour être tout à fait exact, pour quelques années encore, des rescapés des camps nazis seront encore parmi nous : les quelques enfants juifs qui ne furent pas gazés et qui, en quelque sorte, ont presque une génération de moins. La parole des déportés plus âgés (toute proportion gardée : souvent, comme Bernard, ils eurent vingt ans au camp) et celle des enfants d'alors ne sont pas identiques : c'est avec une conscience et une exigence de jeune adulte que Bernard Maingot a vu et subi ce que fut Mauthausen.

Résistant et déporté. Je ne m'aventurerai pas à tenter de décrire ces deux conditions offertes aux femmes et aux hommes en ces temps extrêmes. Bernard Maingot les a-t-il évoquées vraiment pour ce qu'elles furent ? Je crois que son objectif était ailleurs. Nous avons tous observé que Bernard n'eut pas le goût d'endosser la posture d'un héros honoré. De la résistance, j'aime citer ces mots de Jean Moulin — qui ne fut pas un comparse falot : « je ne savais pas qu'il était si facile de faire son devoir ». Bernard fut un homme sobre, un artisan réfléchi de

la mémoire des camps, cherchant à ne pas insulter l'avenir en l'étouffant sous des récits horribles. En mai 2019 encore, sur le site du camp de Melk où il survécut un an, il fit un discours très personnel, tourné vers cette conclusion qui lui tenait à cœur : « je n'ai pas de haine et j'en suis heureux ». La veille, il avait été le seul déporté français à la cérémonie internationale de la libération, devisant longuement avec l'ambassadeur de France, François Saint-Paul, duquel il recevra quelques jours plus tard un beau courrier qui le laissera ébloui.

Je ne pense pas que le mot de résilience, aujourd'hui tant utilisé, soit en mesure vraiment de dire le chemin parcouru par le rescapé du camp depuis le fond de la nuit de Melk puis des trois dernières semaines passées à Ebensee, cet autre lieu du système Mauthausen, qui outrepassèrent ce qu'il avait cru imaginable de supporter.

S'adressant à des groupes de lycéens, acceptant de fournir de solides contributions à un copieux webdocumentaire réalisé par l'Éducation nationale, Bernard Maingot, dans toutes les circonstances où il a assumé la fonction de témoin, place ailleurs que dans le récit du pire le cœur de son message.

Les horreurs, il ne les mentionne qu'à la marge, sans insister, non pas pour les éluder ou comme s'il s'agissait de ne rien exagérer, mais plutôt pour ne pas en tirer des conclusions plus pernicieuses que le mal.

Mais nous ne sommes pas autorisés nous-mêmes aux ellipses qui banalisent et risqueraient de faire de Mauthausen un camp de prisonniers.

Sachons bien, et n'oublions pas, que dans les temps modernes, les camps nazis furent, plus que toute

autre machination ourdie contre l'homme, à un niveau d'ambition et de logistique inégalé, l'arme de destruction matérielle et spirituelle la plus radicale. (...) Ces douze années du règne des nazis ont mis à bas plusieurs siècles de progrès humain, qu'on avait fini par croire être la loi irréversible de l'histoire.

Bernard a évité de dire les choses ainsi – mais ce n'en est pas moins ce qu'il a vu, vécu, subi.

Les horreurs ne furent pas la fin de l'histoire. Pour le dire autrement, Bernard ne renonça jamais à la philosophie optimiste qui l'habitait comme le moins inconséquent des chemins de vie possibles. Avoir bien écouté Bernard, ses pudeurs, ses ellipses et son humanisme de la volonté, c'est aussi entendre la leçon radicalement paradoxale du Serment de Mauthausen, prononcé le 16 mai 1945 par les déportés libérés, pour dire que leur victoire était d'être restés des hommes en un système conçu exactement comme une jungle où ne devait régner que la loi du plus fort : « le séjour de longues années dans les camps nous a convaincus de la valeur de la fraternité humaine ».

De tout cela Bernard parlait volontiers, s'il était en confiance. Ce n'est pas par pudeur qu'il bridait sa parole, mais par exigence éthique. Il travaillait à l'avenir, il ne céda rien de sa confiance en l'Homme. Ainsi, concrètement, ayant survécu à Mauthausen, il se fit fort d'aller vers les Allemands, d'apprendre leur langue, de conduire vers eux ses enfants, de renouer le fil, de croire en un avenir pacifié des peuples d'Europe. Avons-nous vécu si vieux qu'il nous faille aujourd'hui assister et nous résigner au délitement de ces idéaux ? L'exemple de Bernard Maingot, cet ami délicat, nous retient de désespérer.

Daniel SIMON

NOS PEINES

Décès des déportés

Bernard MAINGOT, mle 62739, Mauthausen, Melk, Ebensee

Bernard ORES, mle 85522, Mauthausen, Melk, Ebensee

Décès dans les familles

Zina BOCHATON, belle-fille de René Bochaton, Dachau, Melk

Arlette BRETON, veuve de René, Buchenwald, Mauthausen, Steyr, Gusen, notre trésorier pendant de longues années

Jean-Louis BUTON, fils de Louis Buton, membre de notre Conseil d'administration et petit-fils de Louis Buton, Buchenwald, Mauthausen, Steyr, Gusen

Rémi DREYFUS, époux de Janine Tillard (Veuve de Paul Tillard)

Elisabeth MIRETE, veuve de Manuel, Mauthausen, Gusen

Maria Luisa ARIZA RODRIGUEZ, fille de Antonio Ariza Baca, Mauthausen, Gusen et mère de David Pineda, auteur du livre *Grand-père, je t'ai trouvé*

Jacqueline WASSNER, veuve de Robert, Mauthausen, Melk, Ebensee

Nos joies :

Naissance de Louis, 4^e arrière-petit-fils de Justo Gutierrez Serra, Mauthausen

Ildiko Pusztai

Histoires : le parcours atypique de Lajos Nagy

De Fertőszentmiklos (Hongrie) à Mauthausen (Autriche)

18 février 1945 - 5 mai 1945

Mes père, mère et sœur ne parlaient jamais, en ma présence du moins, d'une période qui nous a amenés, outre-frontière, au mauvais endroit à un mauvais moment. Personnellement, je n'ai qu'un très vague souvenir de cette période, images en filigrane captées à l'insu des parents qui en parlaient prudemment entre eux.

Je me souviens très bien de notre mère me disant : « N'en parle jamais, tu n'avais que cinq ans. » Notre père ajoutant : « Si tu ne peux rien dire, sache tout de même que nous y étions. » Ne pas en parler fut reçu comme une injonction à se taire. Ma sœur aurait peut-être accepté de témoigner mais briser l'omerta familiale n'était même pas imaginable.

En 2015, je me suis rendu à Mannheim (Allemagne) rencontrer ma sœur se reposant dans une maison de retraite. Ce n'était pas simple d'aborder le sujet. Elle m'a simplement dit : « J'aimerais oublier Mauthausen et les tentes. Toi, tu as de la chance, tu n'as rien à oublier. Si père et mère n'étaient pas partis, je me serais enfuie seule pour ne pas subir les violences des Russes. »

Elle me disait aussi, parfois, en souriant, avant de nous quitter : « N'oublie pas ta manko de 16 ans. » En langue magyar, manko veut dire béquille ; ma sœur avait 16 ans. Il m'a fallu du temps pour décrypter cette métaphore, de même, ce n'est que tout récemment que j'ai appris l'existence d'un camp de toile annexé au camp central.

Les années passant, me vint un jour, à l'âge de 70 ans, de faire la connaissance à Oloron-Sainte-Marie des déportés Fanlo Pascal (Sachsenhausen et Buchenwald) et Garrote François (Sachsenhausen, Buchenwald, Dora et Bergen-Belsen). C'est après cette rencontre que j'ai décidé de m'affranchir de l'omerta familiale.

La genèse. 1945. L'armée soviétique occupe la Hongrie. Le régime politique, en février est celui de Ferenc Szálasi du parti d'extrême droite des Croix-Fléchées, pro-hitlérien. (Szálasi

a été condamné à mort et pendu en 1946). La bataille dite de Budapest fut un siège qui se déroula du 29 décembre 1944 au 13 février 1945, au terme duquel les forces soviétiques et roumaines prirent la capitale. L'attitude des nouveaux occupants créant une psychose parmi la population hongroise (pillages, incendies de maisons, viols...) provoqua un exode.

En bref. Je suis né en Hongrie le 22 janvier 1940 dans un village de la province de Sopron, près de la frontière autrichienne. Mon père électricien dans une sucrerie à Győr, ma mère femme au foyer, ma sœur aînée de 11 ans, scolarisée, telle fut la famille. Avec toute la prudence qui s'impose pour éviter un fleuve romancé, je vais essayer de donner la parole à l'image en filigrane citée plus haut sachant que cette épopée familiale, saga singulière, ne peut être comparée avec les déportations vécues dans les camps nazis.

C'est donc le 12 février 1945 que nous nous mêlâmes aux migrants. Un paysan nous avait donné un chariot et un cheval. Le chariot bâché prit la direction de l'Autriche en se déplaçant la nuit par crainte des raids aériens, diurnes. Le 18 février, non loin de Linz, ayant été pris pour une famille tzigane nous fûmes arrêtés et placés dans le camp de Mauthausen. Je n'ai aucun témoignage à apporter sur la vie dans le camp.

Après la libération le 5 mai 1945, la Croix-Rouge internationale nous dirigea sur un camp de regroupement en zone américaine dans le secteur de Salzbourg (Autriche) où nous restâmes deux ans. Ayant reçu le statut de réfugiés politiques par l'O.F.P.R.A. nous fûmes placés sous contrat dans une ferme à Nogent-sur-Seine (Aube). La vitamine D et de prudentes expositions au soleil m'ont accompagné un certain temps, pour la guérison d'un rachitisme.

Alors que nous étions déjà en France (1947/48) notre père nous présenta une trousse médicale contenant des instruments chirurgicaux (deux coupe-ongles, scalpel, bistouri, ciseaux...) qu'un médecin hongrois lui avait donné en 1945, en disant : « Où je vais certainement aller, je n'en aurai

pas besoin. » Ma sœur et moi avons accepté les coupe-ongles.

En conclusion. En dire plus serait broder, copier-coller, amalgamer, etc... Par respect pour tous les assassiné(e)s des camps nazis, et celles et ceux qui en sont revenus, par hommages aux familles et toutes personnes œuvrant chacune à son niveau pour que ne tombent dans l'oubli ce qui fut et ceux qui firent l'histoire, ce modeste témoignage est celui d'une éloquence silencieuse.

Pour moi, une question reste encore sans réponse : la raison pour laquelle nous avons quitté notre pays alors que la guerre tirait à sa fin. Peut-être pour accompagner ma sœur déterminée à s'échapper, la peur des exactions, les sentiments nationaux des parents favorables au régime Szálasi, largement soutenu par le peuple, la crainte d'un communisme soviétique ?

Je terminerai par la devise de celles et ceux qui ont souffert de l'innommable, des camps nazis : Ni haine ni oubli. « La haine parce qu'elle n'est en rien constructive et l'oubli parce qu'il est une lâcheté. » (Victor Hugo).

Lajos Nagy a pour la première fois participé à notre Assemblée générale.

Amicale de MAUTHAUSEN

31, boulevard Saint-Germain

F-75005 PARIS

Tél. 01 43 26 54 51

mauthausen@orange.fr

www.campmauthausen.org

www.monument-mauthausen.org

CCP Paris 5331-73 S

Directeur de la publication Daniel Simon

Rédacteur en chef Claude Simon

Rédaction Marion Bénech,

Claude Dutems, Pierre Fréteaud,

Chantal Lafaurie, Laurent Laidet,

Sylvie Ledizet, Laurent Meyer, Ildiko

Pusztai, Pierrette Saez, Daniel Simon,

Rosita Sterquel, Caroline Ulmann.

Maquette Bernard Obermosser,

Claude Simon. **Impression** Wagram-

Éditions **Routage** Optima Direct

CPPAP : 1126 A 06878